

Libération

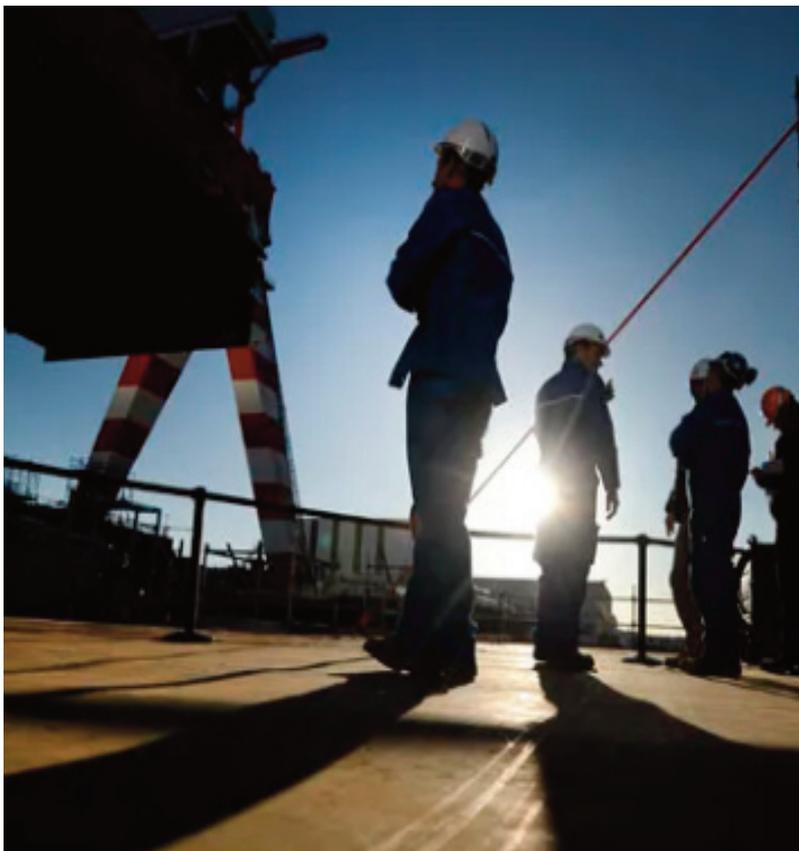
Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10313

Vendredi 13 Septembre 2024

Main-d'œuvre au Maroc Cette opportunité ratée

*Potentiel inexploité par la faute
d'une croissance insuffisante*



Page 4



*Le Maroc réitère son appel à un cessez-le-feu
"immédiat et durable" dans la bande de Gaza*
L'UPCI salue les efforts de
l'Agence Bayt Mal Al-Qods et
appelle à adhérer à ses initiatives

Page 2



Mondial de futsal
Dernière ligne
droite pour l'EN

Page 30

Devant la 57^{ème} session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU

Le Maroc réitère son appel à un cessez-le-feu "immédiat et durable" dans la bande de Gaza

Actualité



Le Royaume du Maroc a réitéré, mardi, son appel à un cessez-le-feu "immédiat et durable" dans la bande de Gaza, devant la 57^{ème} session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (CDH) qui se tient à Genève sous présidence marocaine.

"Le Royaume du Maroc réitère son appel à un cessez-le-feu immédiat et durable dans la bande de Gaza, à l'accès inconditionnel de l'aide humanitaire et à la protection des civils, pour ouvrir la voie à une paix durable, sur la base de la solution à deux Etats", a affirmé le représentant permanent adjoint du Maroc à Genève, Abdellah Boutadghart qui intervenait lors du débat général sur le rapport annuel du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, Volker Türk, consacré

à la situation des droits de l'Homme dans le monde.

Dans son rapport, dont une mise à jour a été présentée à l'ouverture lundi de la session de septembre du CDH, M. Türk a dressé un bilan inquiétant de la situation des droits humains dans le monde, toujours en proie aux conflits, dont "la guerre à Gaza est l'exemple le plus frappant", en soulignant que ce conflit régional risque d'avoir des conséquences dans bien de pays.

Dans sa déclaration au nom de la délégation marocaine, M. Boutadghart a remercié le Haut-Commissaire de l'ONU pour son rapport et salué ses efforts inlassables "malgré les ressources de plus en plus limitées, et le contexte mondial marqué par l'aggravation de crises multiformes". Il a

souligné que le Maroc partage les préoccupations de M. Volker Türk quant au déni des droits des migrants, à la montée du racisme systémique et de la xénophobie, aux changements climatiques et leur incidence sur la sécurité alimentaire et sanitaire, ainsi qu'à l'exacerbation du fossé numérique qui aggrave les inégalités.

"Aussi, plus que jamais, nous avons besoin de s'attaquer aux causes structurelles et immédiates de ces maux sociaux, et prévenir leur impact sur la jouissance des droits de l'Homme, en misant sur des mesures globales et concertées qui puissent nous assurer un avenir plus durable", a insisté le représentant permanent adjoint du Maroc à Genève.

Par ailleurs, il a saisi cette occasion pour faire part de la volonté du Maroc de partager

son expérience en matière de promotion des droits de l'Homme, notamment à travers un side-event, prévu le 25 septembre dans le cadre de cette session, sur le thème de "L'interconnexion justice, réforme et mémoire dans la justice transitionnelle".

Cet événement, a-t-il précisé, intervient alors que le Royaume du Maroc célèbre le 20^{ème} anniversaire de la création de l'Instance Équité et Réconciliation (IER), étape fondamentale sur la voie du renforcement de l'État de droit et d'une société moderne et démocratique. "C'est une expérience pionnière dans l'extrapolation d'expériences passées pour créer une dynamique à même de bâtir un avenir meilleur en matière de droits de l'Homme", a-t-il dit.

Il s'agit aussi, selon lui, d'une expérience unique de par son approche fondée sur "la création d'un consensus pour clore le dossier des violations des droits de l'Homme, loin de la justice de représailles et de confrontation"; "la méthodologie de travail, basée sur un dialogue participatif et inclusif"; et "par rapport aux résultats tangibles en termes de réparation collective et individuelle, de préservation de la mémoire, et l'établissement de garanties constitutionnelles de non-répétition".

Le rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme dans le monde a fait l'objet mardi et mercredi d'un débat général durant la 57^{ème} session ordinaire du CDH qui se tient jusqu'au 11 octobre sous la présidence de l'ambassadeur Omar Zniber, représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève et président en exercice du Conseil des droits de l'Homme (CDH) au titre de l'année 2024.

Pour sa session de septembre, le Conseil examinera plus de 80 rapports, dont ceux présentés par des experts et par des organes d'enquête sur la situation des droits humains dans près de cinquante pays. Il tiendra aussi vingt débats interactifs avec des titulaires de mandats des procédures spéciales.

L'UPCI salue les efforts de l'Agence Bayt Mal Al-Qods et appelle à adhérer à ses initiatives

Les membres du Comité exécutif de l'Union parlementaire des États membres de l'OCI (UPCI), ont salué, mercredi à Rabat, les efforts déployés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour soutenir la cause palestinienne et défendre les lieux saints islamiques à Al-Qods Acharif.

Lors de leur visite au siège de l'Agence Bayt Mal Al-Qods, à l'issue des travaux de la 52^{ème} réunion de l'UPCI, tenus mardi à Rabat, les membres du Comité exécutif de l'UPCI ont été informés des différents volets de l'action de l'Agence, relevant du Comité Al-Qods, ainsi que de ses initiatives pour la protection de la Ville Sainte.

A cette occasion, le directeur chargé de la gestion de l'Agence, Mohamed Salem Cherkaoui, a passé en revue les réalisations accomplies par cette institution en 25 ans d'action et de persévérance, ce qui lui a

permis de se positionner à l'avant-garde des organismes soutenant la Ville Sainte et ses institutions.

Il a également fait remarquer que l'action de l'Agence repose sur une méthodologie progressive fondée sur le réalisme et l'établissement des priorités en fonction des besoins de la situation économique et sociale de la ville, mettant en lumière certains projets menés par l'institution dans les domaines du développement humain et d'assistance sociale, de la réhabilitation et de la reconstruction, de l'éducation, de la jeunesse, des femmes et des enfants. Il a aussi mis en avant la stratégie numérique lancée récemment par l'Agence au profit de la jeunesse palestinienne d'Al-Qods dans les domaines de l'innovation et de la créativité.

S'agissant des modes de financement des projets de l'Agence, M. Cherkaoui a rappelé que les ressources financières de l'Agence reposent, conformément à son

statut, sur les dons (volontaires) des États membres, des institutions et des particuliers, ajoutant que l'Agence veille au développement de ses modes de gestion et leur mise en adéquation avec les normes de qualité internationales.

Dans ce sens, il a appelé les pays arabes et islamiques à fournir une assistance financière, de la manière qu'ils jugent appropriée, afin d'aider les Palestiniens à rester sur leur terre.

Pour sa part, le secrétaire général de l'UPCI, Mouhamed Khouraihi Niass, a exprimé, au nom de tous les membres de l'Union, sa gratitude au Royaume du Maroc, invitant les États membres de l'Union à examiner les moyens d'apporter assistance et soutien à l'Agence, qui déploie des efforts concrets pour aider les Palestiniens à faire face aux défis de la vie quotidienne sur leurs terres.

M. Khouraihi Niass a aussi souligné

que la visite à l'Agence Bayt Mal Al-Qods a été l'occasion d'informer la délégation de l'UPCI des initiatives pionnières menées par le Royaume pour protéger la Ville Sainte et soutenir sa population palestinienne, notant que le Comité exécutif œuvrera à la mobilisation de ses efforts pour appuyer l'Agence.

Au programme de la 52^{ème} réunion du Comité exécutif de l'UPCI, tenue les 10 et 11 septembre au siège du Parlement, figuraient plusieurs points dont l'élection du Bureau, l'adoption de l'ordre du jour et du programme de travail, la lecture et l'adoption du rapport du Secrétaire général de l'Union, l'établissement du projet d'ordre du jour des Comités spécialisés permanents et des sous-comités, en plus de l'adoption du projet d'ordre du jour de la 26^{ème} session du Comité général de l'Union et de la 19^{ème} session de la Conférence de l'UPCI.

57^{ème} session du CDH

Droit au développement, IA et femme au cœur des priorités du Maroc



Le droit au développement, l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits humains et la situation des femmes sont des sujets de fond qui façonnent les débats du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, dont le Maroc assure la présidence.

"Ces questions sont abordées au sein de panels de haut niveau en présence de per-

sonnalités d'envergure mondiale qui maîtrisent ces dossiers" à l'occasion de la 57^{ème} session du CDH, a déclaré à la MAP l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Omar Zniber, président du conseil au titre de l'année 2024.

Relevant que l'ordre du jour de cette session demeure "extrêmement dense", M.

Zniber a cité parmi les priorités retenues la question du droit au développement et la promotion de l'approche genre dans les travaux du conseil, mais aussi au sein du système des Nations unies.

"Le droit au développement est un sujet inscrit à l'ordre du jour du Conseil, mais avec des approches divergentes", a-t-il fait observer, notant que les pays en dévelop-

peuvent plaident pour la reconnaissance de ce droit en tant que tel, tout en conférant une dimension humaine des droits humains.

L'ambassadeur a également mis l'accent sur le caractère fondamental du droit à l'éducation pour les enfants, "à l'aune duquel on peut mesurer si l'on souhaite avoir une approche très positive de l'application des droits de l'Homme dans cette dimension".

La 57^{ème} session est en outre marquée par des dialogues interactifs, au cours desquels sont examinés des rapports soumis au conseil par les mandataires, les procédures spéciales et les rapporteurs spéciaux, a poursuivi M. Zniber.

"Aux côtés des rapports pays, il existe des rapports spéciaux consacrés à des sujets bien précis, à l'instance des questions liées à la violence faite aux femmes et de discrimination raciale", a-t-il précisé.

Sur le même registre, la question de l'intelligence artificielle et des droits de l'Homme trouve sa place au rang des sujets prioritaires de la présidence marocaine du Conseil des droits de l'Homme.

A cet égard, a-t-il dit, le Maroc a organisé la semaine dernière une réunion d'envergure internationale sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la jouissance des droits de l'Homme, avec la participation de patrons d'organisations internationales, dont l'Unesco et l'Union internationale des télécommunications.

Les débats à ce sujet se focalisent sur les aspects éthiques de cette problématique ainsi que sur le fossé digital à l'origine de fortes inquiétudes en termes de développement, d'accès à l'éducation et à la médecine.

Lutte contre la menace terroriste

Interpellation d'un élément imprégné de l'idéologie extrémiste

Les éléments de la Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ), en coordination avec la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), ont interpellé jeudi un élément imprégné de l'idéologie extrémiste, dans le cadre des opérations sécuritaires continues visant à combattre et à neutraliser la menace terroriste qui guette la sécurité du Royaume et des citoyens.

Dans un communiqué, le pôle de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), indique que le prévenu, âgé de 19 ans et originaire de Ksar Amalou à Errich (province de Midelt), a manifesté sa volonté de mettre en œuvre des plans terroristes visant à porter gravement atteinte à la sécurité des personnes et à l'ordre public.

Le mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée par la BNPJ, sous la supervision du parquet en charge des affaires terroristes, en vue d'élucider toutes les activités extrémistes qui lui sont reprochées et préciser ses éventuelles connexions avec les différentes organisations terroristes.

Arrestation de 60 individus pour diffusion présumée de fausses informations incitant à l'immigration illégale

Les opérations sécuritaires menées, du 09 au 11 septembre, par les services de police dans les villes de Tanger et Tétouan pour la lutte contre les contenus numériques incitant à l'immigration illégale, ont abouti à l'interpellation de 60 individus, dont des mineurs, pour leur implication présumée dans la fabrication et la diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux incitant à l'organisation d'opérations collectives d'immigration illégale.

Les services de veille informatique de la Sûreté nationale ont repéré des contenus numériques publiés sur les réseaux sociaux incitant ouvertement à prendre d'assaut la barrière de sécurité entre les villes de Fnideq et Sebta, le 15 septembre 2024, et appelant les utilisateurs des sites et plateformes sociales à l'immigration illégale de manière collective, a indiqué une source sécuritaire.

Les investigations techniques et les recherches de terrain ont permis d'identifier 13 personnes impliquées dans la diffusion et le partage de ces contenus numériques, sur la base de données précises fournies par les services de la Direction générale de la surveil-

lance du territoire (DGST), avant que ces individus ne soient interpellés par la police judiciaire de Tétouan lors d'opérations sécuritaires menées dans les villes de Casablanca, Tétouan, Larache, Ouezzane, Rabat, Missour, Oujda, Fès, Mohammedia et Ouislane, relève-t-on.

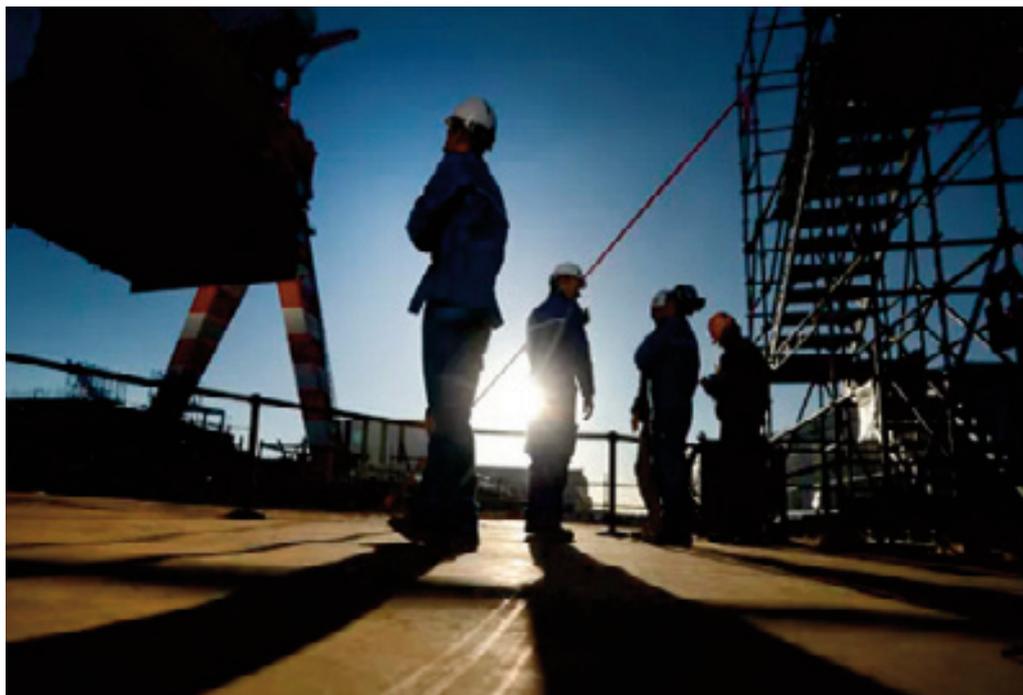
La même source précise qu'une opération sécuritaire similaire menée dans la ville de Tanger a conduit à l'interpellation de 47 suspects immédiatement après leur arrivée aux gares ferroviaire et routière, alors qu'ils tentaient de répondre aux contenus numériques incitant à l'organisation d'une opération collective d'immigration clandestine.

Les individus concernés ont été soumis aux procédures de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent, afin d'élucider les tenants et aboutissants de ces actes criminels, au moment où les recherches et les enquêtes se poursuivent pour identifier et interpellier les instigateurs de ces actes et les personnes directement impliquées dans la fabrication et la diffusion de ces contenus et informations incitant à l'organisation d'opérations collectives d'immigration illégale.

Economie

Main-d'œuvre au Maroc, cette opportunité ratée

Potentiel inexploité par la faute d'une croissance insuffisante



« **P**otentiel en main-d'œuvre inexploité et mal utilisé, écart de productivité considérable entre les régions, manque d'efficacité des investissements, une économie informelle créant des conditions de concurrence inéquitables et réduisant les gains de productivité... ». Telles sont les conclusions d'un récent rapport de l'OCDE sur la productivité et l'utilisation de la main-d'œuvre au Maroc.

Potentiel inexploité

Selon les experts de cette organisation intergouvernementale d'études économiques, « le Maroc se caractérise par un écart de PIB par habitant par rapport à celui des Etats-Unis qui est non seulement plus important que celui des autres pays membres de l'OCDE, notamment des économies émergentes, mais aussi que celui d'autres pays de la région comme l'Egypte, la Jordanie ou la Tunisie ». Ils expliquent que « l'ample écart de revenu observé au Maroc n'est pas imputable à un faible nombre d'heures travaillées, puisque le temps de travail des Marocains est en fait supérieur à celui des habitants des pays de l'OCDE. Le Maroc est un pays doté d'un potentiel inexploité considérable, compte tenu de la jeunesse de sa population. Par ailleurs, l'écart de productivité par rapport aux Etats-Unis semble être plus important au Maroc que dans les pays comparables de la région ou dans les autres pays membres de l'OCDE. L'écart observé vis-à-vis des Etats-Unis en matière d'utilisation des ressources en main-d'œuvre (mesurée par la proportion de la

population ayant un emploi) est plus faible au Maroc que dans la plupart des autres pays comparables de la région, même s'il est nettement plus marqué que dans les autres pays membres de l'OCDE ou dans d'autres économies émergentes. En outre, cet écart s'est nettement creusé au cours des dix dernières années, ce qui indique que les créations d'emplois sont restées inférieures au nombre de jeunes entrant sur le marché du travail ».

Ecart entre régions

Par ailleurs, la même source indique que « l'écart de productivité entre les régions – défini ici comme l'écart par rapport à la région de référence Tanger-Tétouan-Al Hoceïma – varie considérablement au Maroc. Par rapport à cette région du Nord, qui obtient de bons résultats en termes d'utilisation de la main-d'œuvre, toutes les autres régions, y compris celle de Casablanca-Settat, sont en retrait. Dans certaines zones rurales, cet écart d'utilisation de la main-d'œuvre est considérable. S'agissant de la productivité du travail, le centre financier et administratif du pays devance la région de référence, mais la plupart des autres régions sont à la traîne ». Et de poursuivre : « Les régions de Marrakech-Safi et de Fès-Meknès sont celles où l'écart de productivité est le plus marqué. Toutes deux sont des destinations touristiques majeures, où les activités manufacturières sont limitées, et dont l'économie repose essentiellement sur les services, connus pour être moins productifs que les industries manufacturières ».

Taux modeste de croissance

Les experts de l'OCDE estiment que « soigner la faiblesse des gains de productivité et le taux d'activité enclencherait un cercle vertueux ». Tout en rappelant que « le faible taux de création d'emplois s'explique en partie par les taux modestes de croissance économique enregistrés ces dernières années ». « Le Maroc a réussi à attirer des activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre et à se doter d'un tissu industriel allant au-delà des activités extractives dès les années 2000. Ainsi, le secteur automobile, qui ne date que d'une vingtaine d'années, emploie pas moins de 230.000 personnes, en prenant en compte ses chaînes d'approvisionnement. Néanmoins, pour que puissent être absorbées les cohortes cherchant à entrer sur le marché du travail chaque année (400.000 à 450.000 personnes au cours des deux années à venir), une croissance plus soutenue et davantage d'installations de production seront nécessaires, y compris des installations se caractérisant par une forte intensité de main-d'œuvre », souligne le rapport. Et de préciser que « la croissance du Maroc a été principalement tirée par les apports de facteurs de production, en particulier par le capital, sachant que la contribution du travail est restée modeste. Le taux d'investissement élevé en termes de comparaison internationale devrait se traduire par une accélération de la croissance, mais le manque d'efficacité des investissements limite leur contribution à l'expansion économique. La contribution de la productivité totale des facteurs, qui

correspond à l'efficacité avec laquelle sont combinés le travail et le capital, a été très modeste au cours des dernières décennies, et même souvent négative ».

En outre, ledit document observe que « le Maroc présente un secteur des services relativement vaste et une agriculture et une industrie de tailles assez modestes en termes de valeur ajoutée par rapport aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure comparables. Or, un petit secteur manufacturier limite la possibilité que l'innovation devienne un moteur de croissance de la productivité. Compte tenu de la taille de sa population, le Maroc devrait être en mesure de produire, d'exporter et de devenir compétitif dans un plus large éventail de domaines qu'aujourd'hui. Si l'accent est mis de manière excessive sur les industries existantes, le développement de nouveaux secteurs risque d'être négligé. Compte tenu du niveau relativement élevé des coûts de main-d'œuvre, c'est plutôt dans les secteurs à moyenne intensité de compétences que les entreprises marocaines pourraient éventuellement se confronter à la concurrence internationale ». Et d'ajouter : « L'économie informelle crée des conditions de concurrence inéquitables et réduit les gains de productivité. Selon certaines estimations, elle ne représente pas moins de 30% du PIB. L'urbanisation pourrait être une source potentielle de gains de productivité, via l'exploitation d'économies d'agglomération. Il pourrait s'agir de l'émergence d'un plus grand nombre de grandes villes, de villes intermédiaires et de nouveaux centres régionaux pour la fourniture de services médicaux et financiers ».

Origines sociales et inégalité

Sur le registre des inégalités, le rapport de l'OCDE note que « les possibilités offertes aux individus sont déterminées en grande partie dès leur plus jeune âge : le fait qu'une personne soit née en milieu urbain ou rural influe de manière déterminante sur sa carrière et son existence. Les habitants des zones rurales, qui représentent plus d'un tiers de la population, ont un accès relativement limité à des services publics de qualité. Les perspectives d'emploi offertes en dehors de l'agriculture sur ces territoires sont également plus limitées, et trois quarts des pauvres y vivent. Le poids nettement plus important des inégalités intra-régionales par rapport aux inégalités inter-régionales reflète dans une certaine mesure la fracture entre zones urbaines et rurales. La composante interrégionale est restée très faible ».

En outre, constate le rapport, « les inégalités les plus fortes sont observées dans les régions les plus riches, comme Rabat ou Casablanca. Le fait d'être né dans une famille relativement pauvre (ayant un revenu inférieur à 60% du revenu médian) se traduit par une augmentation de 13 points de pourcentage de la probabilité d'être analphabète, d'après les enquêtes réalisées auprès des ménages par l'Observatoire national du développement humain (ONDH) ».

Hassan Bentalab

Omar Zniber souligne l'importance d'"un processus multilatéral" pour soutenir les transferts de fonds de la diaspora africaine

L'ambassadeur Omar Zniber, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'ONU-Genève et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a souligné, mercredi à Genève, l'importance d'"un processus multilatéral" pour soutenir la dynamique des flux de transfert de fonds de la diaspora africaine.

M. Zniber qui présidait un panel initié par la Mission permanente du Maroc auprès de l'ONU à Genève, dans le cadre du Forum public de l'OMC, a indiqué que le Maroc propose dans ce sens "un processus multilatéral, tout en associant les organisations internationales, notamment l'OMC, la Banque mondiale, l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)".

Il s'agit de "mener une réflexion d'ensemble sur les leviers et mesures à même de soutenir la dynamique des flux de transfert de fonds, de remédier aux faibles niveaux d'inclusion financière de la diaspora africaine, de garantir un travail décent pour tous les migrants et d'accélérer les efforts de réduction des coûts y associés, et ce en vue de s'aligner sur les Objectifs de développement durable de 2030 et sur l'objectif 20 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières", a précisé l'ambassadeur. Il a rappelé à cet égard que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Leader de l'Union africaine sur les questions migratoires, avait souligné à l'occasion de la 35^{ème} session de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, que "l'Afrique est le précurseur de la nouvelle gouvernance migratoire voulue par le Pacte de Marrakech", insistant sur l'impératif de faire en sorte que "les migrants ne soient pas les oubliés du développement et des pandémies mais au contraire le centre de gravité de politiques migratoires responsables, solidaires et conformes aux 23 objectifs du Pacte de Marrakech".



Pour M. Zniber, l'organisation de ce panel de haut niveau sous le thème "Transferts de fonds des migrants, commerce inclusif et développement", reflète l'intérêt accordé par SM le Roi à la question migratoire. La réunion à laquelle ont pris part entre autres l'OMC, l'OIT, l'OIM ou encore la Banque mondiale, représente, à ses yeux, une occasion idoine pour échanger sur les facteurs qui "contribuent au coût élevé des envois de fonds", alors que la coopération entre les différentes organisations onusiennes et internationales, est "plus que jamais nécessaire dans une conjoncture mondiale en mutation rapide, à plusieurs niveaux, géopolitique, économique, commercial et technologique".

"Dans le cadre de cette mutation des chaînes de valeurs et/ou du commerce mondial en termes général, il y a un besoin de se re-mondialiser (thématique du Forum Public 2024 de l'OMC), et pour y parvenir, les Etats ainsi que les décideurs internationaux doivent prendre des décisions éclairées, notamment les pays en

développement et les pays les moins avancés, en vue d'accompagner cette transition et faire face aux nombreux défis qui en découlent", a plaidé le diplomate marocain. Dans ce contexte, a-t-il relevé, les enjeux économiques des migrations, qui sont à la fois une réponse et un défi pour les économies, obligent d'évaluer de nouveaux modèles/canaux innovants, digitaux et inclusifs qui pourraient potentiellement transformer les marchés, de façon à optimiser le processus opérationnel d'envoi de fonds et le rendre moins coûteux dans une optique de développement durable, d'investissement productif et de commerce inclusif. Et de rappeler que les Etats membres des Nations unies se sont engagés dans le cadre de l'objectif 20 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, adopté à Marrakech en décembre 2018, à rendre les envois de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux tout en favorisant l'inclusion financière des migrants.

Pour M. Zniber, les envois de fonds constituent un moteur de croissance –

non exploité de manière optimale- et un instrument pour le développement durable et de co-développement dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud, d'autant plus que les transferts des migrants vers leur pays d'origine représentent au total trois fois le montant investi par l'aide publique au développement. Les travailleurs migrants demeurent un moteur de développement humain et de croissance économique comme en témoigne l'augmentation de plus de 650% des rapatriements de fonds internationaux entre 2000 et 2022, passés de 128 milliards de dollars US à 831 milliards de dollars US. Sur ces 831 milliards de rapatriements de fonds, 647 milliards ont été envoyés vers des pays à revenu faible ou intermédiaire. La réduction du coût des transferts de fonds constitue néanmoins un enjeu majeur pour de nombreuses économies des pays en développement et des pays les moins avancés.

À l'échelle mondiale, le coût du transfert de 200 dollars était, en moyenne, de 6,2% au quatrième trimestre de 2022, soit plus du double de la cible de 3% fixée par les Objectifs de développement durable, selon la base de données de la Banque mondiale sur le coût des transferts d'argent dans le monde. Ce coût est plus important pour les pays africains, avec une moyenne qui s'élève à 8%. Coïncidant avec le 30^e anniversaire des Accords de Marrakech instituant l'OMC, le panel de haut niveau organisé par la Mission permanente du Maroc auprès de l'ONU à Genève a été retenu parmi un nombre record de plus de 300 candidatures reçues pour le Forum public 2024, l'un des plus grands événements de sensibilisation de l'organisation. Il a été notamment l'occasion pour l'OMC, le système des Nations unies pour le développement et les migrations et les institutions financières internationales de mener une réflexion sur des mesures efficaces pour renforcer la coopération afin de réduire le coût des transferts de fonds.

Les transferts des migrants plus importants que l'APD et les IDE réunis

Les transferts de fonds des migrants sont plus importants que l'aide publique au développement (APD) et les investissements directs étrangers (IDE) réunis, a affirmé, mercredi à Genève, la directrice générale adjointe de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Ugochi Daniels. Intervenant lors d'un panel de haut niveau organisé par la Mission permanente du Maroc auprès de l'ONU-Genève, dans le cadre du Forum public de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Mme Daniels a rappelé que le rapport mondial sur la migration, rendu public en début de cette année, a fait état d'une hausse des flux des remises migratoires à 831 milliards de dollars en 2022, contre 128 millions de dollars en 2000. Elle a souli-

gné que la migration et le commerce sont intrinsèquement liés. En témoigne la reprise des flux commerciaux postpandémie qui a été largement tributaire des transferts des migrants. D'où l'intérêt, a-t-elle plaidé, pour encourager des voies de migration sûres et régulières à même d'accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Pour autant, la responsable de l'OIM a constaté que les coûts élevés des transferts affectent les envois de fonds des migrants, notant que l'Afrique reste la région la plus chère au monde en la matière, avec des coûts moyens de 7,9%. A cet égard, Mme Daniels a estimé que la réalisation de l'ODD 10.c (faire baisser au-dessous de 3% les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les

migrants), permettrait des économies supplémentaires d'environ 2,6 milliards de dollars pour les migrants et leurs familles chaque année.

La responsable internationale s'est réjouie d'une tendance à la baisse des coûts des transferts, notant qu'ils ont reculé de 30% durant la dernière décennie, passant de 9% à 6%. "Une lueur d'espoir qu'on devrait célébrer!". Les discussions lors de ce panel, placé sous le thème : "Transferts de fonds des migrants, commerce inclusif et développement", ont été axées notamment sur les facteurs à l'origine du coût élevé des transferts de fonds, la fracture numérique, la non digitalisation des paiements, les faibles niveaux d'inclusion, le manque de transparence et de régulation du secteur et les marges

appliquées aux conversions de devises.

Présidé par l'ambassadeur Omar Zniber, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'ONU-Genève et de l'OMC, cet événement a connu la participation du directeur général de Bank al-Maghrib, Abderrahim Bouazza, du directeur général adjoint de l'OMC, Xiangchen Zhang, de la sous-directrice générale des relations extérieures et institutionnelles à l'Organisation internationale du travail (OIT), Laura Thompson. Ont pris part aux débats également la représentante spéciale de la Banque mondiale auprès de l'ONU et de l'OMC à Genève, Maria Dimitriadou, et l'ambassadeur représentant permanent du Togo à l'ONU, Yackoley Kokou Johnson.

Lancement à Rabat de la semaine de promotion économique de la Gambie au Maroc

Le coup d'envoi de la semaine de promotion économique de la Gambie au Maroc a été donné, lundi à Rabat, en vue de promouvoir le potentiel économique de la Gambie au Royaume dans divers secteurs d'activité et de favoriser le développement de partenariats d'affaires gagnant-gagnant entre opérateurs marocains et gambiens.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions que le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger met en œuvre pour accompagner la diplomatie économique du Maroc à l'échelle internationale, à travers l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) et ses partenaires tels que la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), Casablanca Finance City (CFC) et l'Agence marocaine de développement des Investissements et des exportations (AMDIE), rapporte la MAP.

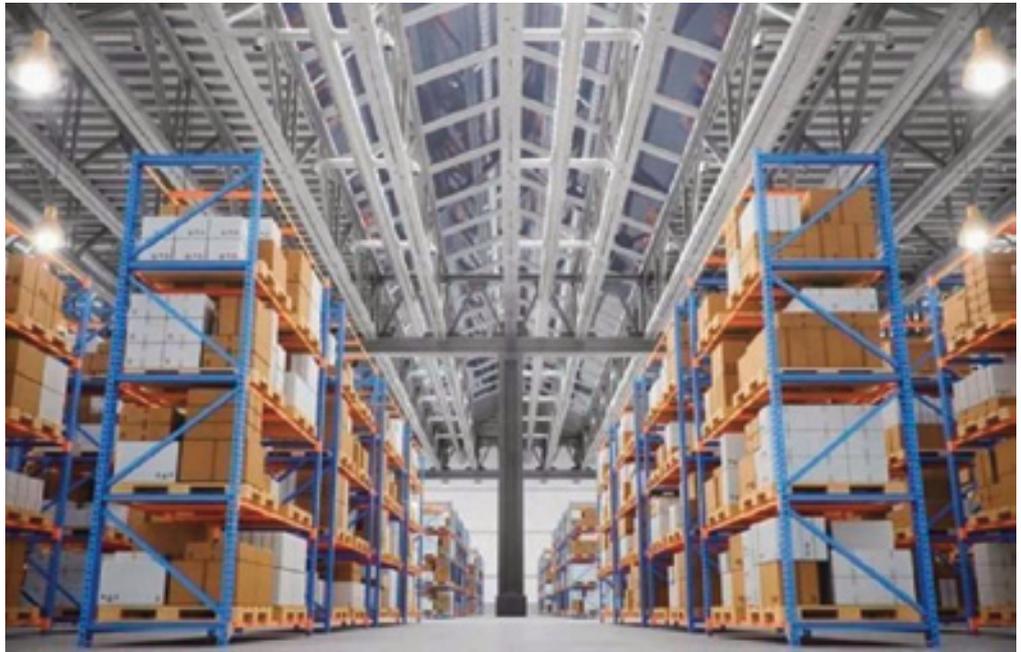
Au menu de la semaine de promotion économique de la Gambie au Maroc figurent des événements et des rencontres à Rabat, Casablanca et Dakhla avec des établissements publics et des opérateurs économiques privés, la CGEM et des fédérations sectorielles, Casablanca Finance City et son écosystème d'entreprises, et le Centre régional d'investissement (CRI) de Dakhla.

Le lancement de cette semaine économique de promotion a été ponctuée par une réunion entre l'ambassadeur, directeur général de l'AMCI, Mohamed Methqal et une importante délégation économique de la Gambie, en visite au Maroc du 09 au 13 septembre courant.

Cette rencontre, qui s'est tenue au siège de l'AMCI, vise à renforcer les relations bilatérales économiques entre les deux pays.

Présidée par Abdoulie T.B Jarra, secrétaire général au Cabinet du Président de la République de Gambie, la délégation économique gambienne est composée du directeur général de l'Agence de Promotion des investissements et des exportations de Gambie (GIEPA), Ousainou Sheikh Senghore, de la directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de la Gambie (GCC), Mme Sarata Conateh et de plusieurs hauts responsables des secteurs public et privé de la Gambie.

Les grossistes s'attendent à une stabilité du volume des ventes au troisième trimestre de 2024



73% des grossistes s'attendent à une stabilité du volume global des ventes au troisième trimestre de 2024, selon les résultats des enquêtes trimestrielles de conjoncture réalisées par le Haut-commissariat au plan (HCP) auprès des entreprises opérant dans les secteurs des services marchands non financiers et du commerce de gros.

En effet, dans une note d'information relatant les principales appréciations des grossistes telles qu'elles ressortent de ces enquêtes de conjoncture, le HCP indique : « Les anticipations de 73% des grossistes affichent une stabilité du volume global des ventes pour le 3ème trimestre de 2024, et une hausse selon 18% d'entre eux ».

Selon les explications de l'institution publique, chargée de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc, cette évolution serait principalement attribuable, d'une part, à la hausse prévue des ventes dans le « Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabacs », le « Commerce de gros de biens domestiques » et les « Autres commerces de gros spécialisés ».

Cette variation s'expliquerait aussi par la baisse prévue des ventes dans le « Commerce de gros d'équipements de l'in-

formation et de la communication » et le « Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants », poursuit la note.

D'après les chefs d'entreprise opérant dans le secteur du commerce de gros, « les commandes prévues pour le troisième trimestre de 2024 seraient d'un niveau normal selon 79% des chefs d'entreprise ». Quant à l'emploi, la note révèle qu'il « connaîtrait une stabilité des effectifs selon 82% des grossistes ».

Toujours selon le Haut-commissariat, dirigé par Ahmed Lahlimi Alami, 28% des grossistes sondés dans le cadre de ces enquêtes estiment que les ventes du secteur du commerce de gros sur le marché local auraient connu une augmentation au deuxième trimestre de 2024. Ils sont 64% à soutenir qu'elles étaient stables durant cette même période.

Comme le souligne l'organisme public dans sa note, cette évolution serait principalement attribuable, d'une part, à la hausse des ventes dans le « Commerce de gros d'autres équipements industriels », le « Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabacs » et les « Autres commerces de gros spécialisés ».

Le HCP attribue également cette évolution à la baisse des

ventes dans le « Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication », fait-il en outre remarquer.

Pour 86% des grossistes, l'emploi aurait connu une stabilité au deuxième trimestre dernier. 88% d'entre eux estiment que les stocks de marchandises se seraient situés à un niveau normal alors que 80% des chefs d'entreprise interrogés sont persuadés que la tendance observée des prix de vente aurait affiché une stabilité (ils sont seulement 11% à penser au contraire à une baisse).

A noter que les anticipations de 56% des chefs d'entreprise du secteur des services marchands non financiers révèlent une augmentation de l'activité globale au troisième trimestre de 2024, et une baisse selon 16% d'entre eux.

Selon le HCP, ces anticipations seraient dues, d'une part, à la hausse de l'activité prévue dans les branches des « Transports aériens », de l'« Entreposage et services auxiliaires des transports » et des « Transports terrestres et transport par conduite » et, d'autre part, à la baisse de l'activité prévue dans les branches des « Activités de location et location-bail » et les « Activités de poste et de courrier ».

D'après l'institution, 49%

des chefs d'entreprise de ce secteur prévoient une hausse de la demande et 26% une augmentation des effectifs employés.

Il est à signaler que l'activité des services marchands non financiers aurait connu une hausse au deuxième trimestre de 2024, selon 68% des patrons sondés contre 15% qui estiment qu'elle aurait connu une baisse.

Cette évolution aurait été le résultat, d'une part, de la hausse des activités au niveau des branches des « Télécommunications », des « Transports aériens » et des « Transports terrestres et transport par conduite », explique le Haut-commissariat dans sa note.

La même source estime qu'elle aurait été aussi influencée par la diminution d'activité enregistrée au niveau des branches des « Activités immobilières », des « Activités de poste et de courrier » et de la « Programmation et diffusion ».

Par ailleurs, si le taux d'utilisation des capacités de prestation (TUC) du secteur se serait établi à 70%, la note rapporte que les carnets de commandes du secteur se seraient situés à un niveau normal par 74% des patrons; tandis que « l'emploi aurait connu une augmentation selon 35% des chefs d'entreprise, et une diminution selon 22% ».

Alain Bouthuy

OPCVM

L'actif net sous gestion des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à près de 628,7 milliards de dirhams (MMDH) au 30 août dernier, enregistrant une baisse de 0,44% en variation hebdomadaire, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Cette évolution tient compte d'un repli des catégories "Monétaire" (-5,33%), "Contractuel" (-1,76%) et "Actions" (-0,03%), ainsi que d'une augmentation des catégories "Diversifiés" (+0,65%), "Obligations à court terme" (+0,59%) et "Obligations à moyen et long terme" (+0,45%), précise l'AMMC dans un document sur les statistiques hebdomadaires des OPCVM.

Par ailleurs, le nombre d'OPCVM en activité s'est situé à 584 fonds à la même période.

Bourse

La Bourse de Casablanca a démarré sur une note positive jeudi, son indice phare, le MASI, se renforçant de 0,3% à 13.967,59 points (pts).

Le MASI.20, indice regroupant les 20 valeurs les plus liquides, prenait 0,35% à 1.133,25 pts et le MASI.ESG, indice des entreprises qui recueillent la meilleure notation ESG, telle que publiée par Moody's ESG Solutions, se bonifiait de 0,31% à 1.003,61 pts

Concernant le MASI Mid and Small Cap, indice thématique qui calcule la performance des cours des petites et moyennes entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, il gagnait 0,41% à 1.323,06 pts.

Sur le front des valeurs, Alliances (+2,32% à 309 DH), Ciments du Maroc (+2,3% à 1.779 DH), Immo-rente Invest (+2,12% à 93,95 DH), Jet Contractors (+2,04% à 850 DH) et Risma (+1,79% à 228 DH) af-



fichaient les plus fortes hausses.

En revanche, les plus fortes baisses étaient enregistrées par Colorado (-2,81% à 50,11 DH), Sothema (-1,67% à 1.003 DH), Managem (-0,88% à 2.820 DH), Lesieur Cristal (-0,72% à 275 DH) et Société des

Une norme africaine pour le PET recyclé dans les applications alimentaires réduira l'impact de la pollution plastique

L'Alliance africaine pour l'économie circulaire (ACEA), dont la Banque africaine de développement est partenaire, propose la mise en place d'une norme africaine pour le rPET (polytéréphthalate d'éthylène recyclé ou PET recyclé) dans les applications alimentaires afin de réduire les conséquences de la pollution plastique sur la biodiversité, les écosystèmes et la santé des populations.

Selon l'étude de l'ACEA présentée le 6 septembre 2024 à Abidjan, une telle norme permettra de dynamiser la croissance économique du continent, de stimuler le commerce intra-africain et de réduire la dépendance des pays aux importations, tout en encourageant l'innovation.

Dévoilée en marge de la 10e session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (AMCEN) tenue dans la capitale économique ivoirienne, la publication de l'Alliance, intitulée « Réduire la pollution plastique en Afrique : l'impératif d'une norme continentale rPET pour les applications en contact avec les aliments », a été menée en collaboration avec Circularity Africa Advisory et le programme «Switch to Circular Economy» financé par l'Union européenne.

Le rPET est un matériau alimentaire dérivé du recyclage d'emballages en PET usagés. Il présente un avantage environnemental considérable en requérant deux



fois moins d'énergie et en émettant cinq fois moins de CO2 que la production de bouteilles en PET vierge. En Afrique, cette initiative réduirait considérablement l'extraction de nouvelles matières premières.

«La mise en œuvre d'une norme rPET panafricaine exige une action coordonnée de la part de toutes les parties prenantes : les gouvernements doivent défendre les politiques d'économie circulaire et favoriser la coopération régionale; les industries doivent investir dans les matériaux recyclés et revoir la conception des emballages dans une optique de durabilité; les consommateurs doivent choisir des produits en rPET, tandis que les institutions intergouvernementales et les organismes donateurs doivent offrir un soutien financier et technique», sug-

gère l'étude de l'ACEA.

Le rôle crucial de l'économie circulaire dans la lutte contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse - thème de la Conférence ministérielle de cette année - a ainsi été souligné devant des responsables des ministères de l'Environnement africains.

«L'économie circulaire est une solution transformatrice en faveur de la croissance verte de l'Afrique, avec le potentiel de créer onze millions d'emplois et de faire croître le PIB de l'Afrique de 66 milliards de dollars, tout en rendant possible une réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030», a souligné Anthony Nyong, directeur du Département du changement climatique et de la croissance verte à la Banque africaine de développement. «L'Alliance, sou-

tenue par la Facilité pour l'économie circulaire en Afrique (ACEF), contribuera de manière décisive à la mise en œuvre du plan d'action continental pour la circularité», a-t-il ajouté.

Pour Josefa Leonel Correia Sacko, commissaire à l'Economie rurale et à l'agriculture de la Commission de l'Union africaine, «il est essentiel de soutenir l'Afrique pour qu'elle puisse saisir les vastes opportunités offertes par la circularité. Nous appelons toutes les parties prenantes - les gouvernements, le secteur privé et les organisations de développement - à joindre leurs forces à celles de l'Alliance pour soutenir le Plan d'action de l'Union africaine pour l'économie circulaire».

La directrice régionale et représentante du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) en

Afrique, Rose Mwebaza, a appelé à un soutien supplémentaire pour la transition des pays africains vers la circularité : «Nous devons renforcer les partenariats et les alliances afin de définir des objectifs communs et de mobiliser de manière collaborative les ressources nécessaires pour financer cette mise en œuvre».

Avec le soutien de la Facilité pour l'économie circulaire en Afrique, créée par la Banque africaine de développement, qui accueille le secrétariat de l'ACEA, l'Alliance promeut l'économie circulaire sur le continent par le biais de différentes initiatives, de l'élaboration de politiques et de la mise à l'échelle des entreprises et des projets circulaires.

Mohamed El Guerrouj : *L'industrie du cannabis est appelée à se développer, notamment dans les domaines pharmaceutique et industriel, conformément à la réglementation en vigueur*

Le directeur général de l'Agence nationale de réglementation des activités relatives au cannabis (ANRAC), Mohamed El Guerrouj, a souligné le rôle de l'agence dans l'accompagnement et le contrôle de cette filière émergente pour veiller à la conformité aux normes nationales et internationales à même de faciliter l'accès des produits de cannabis au marché mondial.

Dans une interview accordée à la MAP en marge du lancement de la première usine de transformation de cannabis légal à Taounate, le responsable a mis en lumière les avancées significatives de la réglementation de la filière du cannabis licite au Maroc.



L'ANRAC joue un rôle central dans l'accompagnement et le contrôle de cette filière naissante du cannabis licite. Pourriez-vous nous présenter en détail les actions menées en ce sens ?

L'ANRAC a pour mission l'accompagnement et le contrôle de la filière du cannabis licite. Notre accompagnement s'adresse à tous les acteurs de la filière, incluant les investisseurs, les cultivateurs de cannabis licite et les coopératives. Cette tâche démarre par un accompagnement administratif, en concertation avec les administrations et institutions concernées (ministère de la Santé, ministère de l'Industrie, autorités locales, ONSSA, ODECO) pour obtenir les différentes autorisations notamment celles d'exercice des activités de cannabis, d'enregistrement et d'exportation des produits de cannabis et de construction des unités de transformation et bâtiments de stockage.

Il y a également un accompagnement permanent sur le terrain par les services provinciaux de l'ANRAC qui concerne un encadrement technique et réglementaire visant à sensibiliser les bénéficiaires et les former aux bonnes pratiques culturelles et de transformation, ainsi qu'aux normes et indicateurs réglementaires nationaux et internationaux particulièrement en matière de production, de transformation et de commercialisation des produits de cannabis.

Il est important de souligner que l'accompagnement réglementaire lié à la formalisation et à l'octroi des autorisations d'exercice des activités relatives au cannabis est une attribution exclusive à l'ANRAC, tandis que l'accompagnement administratif implique la coordination et la concertation avec d'autres partenaires et d'autres administrations.

Et pour le rôle de "contrôle" de l'ANRAC ?

Effectivement, l'ANRAC a également la mission de contrôle du respect de la conformité aux dispositions réglementaires de la loi 13-21 pour chaque activité autorisée, à savoir : les activités de production, de transformation, d'exportation, d'importation, de commercialisation, de transport, d'importation

et d'exportation des semences et de création et d'exploitation des pépinières.

Des indicateurs et des référentiels techniques et réglementaires spécifiques doivent être respectés, notamment en ce qui concerne la teneur en THC réglementée, les normes d'étiquetage, la superficie cultivée, la tenue des registres de chaque activité, l'enregistrement des produits auprès des autorités sanitaires et le respect des normes internationales.

Vous avez inauguré mardi la première usine de fabrication de produits à base de cannabis. Qui dit usine, dit grands investisseurs. Qu'avez-vous proposé en tant qu'agence et comme alternative aux petits agriculteurs dans le cadre de cette nouvelle politique de réglementation de la filière ?

La réglementation issue de la loi 13-21 vise à protéger les petits agriculteurs. Cette protection se manifeste principalement à deux niveaux : Premièrement, aucun nouvel agriculteur qui ne produisait pas de cannabis auparavant ne peut être éligible à solliciter une autorisation d'exercer l'activité de production du cannabis.

Parmi les principales pièces exigées pour exercer l'activité de culture et de production de cannabis, il y a la pièce qui doit justifier que l'agriculteur réside au niveau de la commune concernée. Il faut également avoir le lien avec la parcelle concernée et que la parcelle en question soit cultivée auparavant pour le cannabis, ce qui écarte la possibilité d'intrusion de nouveaux agriculteurs, de nouvelles parcelles et une extension incontrôlée des surfaces cultivées préservant, ainsi, les cultivateurs traditionnels qui sont que de petits agriculteurs.

Deuxièmement, la loi interdit aux opérateurs et aux intermédiaires d'acheter directement la production de cannabis auprès des cultivateurs. Les opérateurs autorisés doivent obligatoirement acheter la production auprès des coopératives de production. Ceci renforce donc le pouvoir de négociation des petits agriculteurs à travers leur coopérative et permettra de leur éviter d'être exploités par des intermédiaires.

La loi exige également que les coopératives d'agriculteurs établissent une conven-

tion de vente avec l'opérateur qui achètera leur production, garantissant ainsi aux agriculteurs une meilleure visibilité sur leurs revenus et la connaissance du prix de vente dès le départ.

Les petits agriculteurs ont également la possibilité de créer des coopératives de transformation qui leur donnent le droit de construire leur propre unité de transformation pour valoriser eux-mêmes leur production et devenir eux-mêmes investisseurs, dans le cadre de coopératives, agréant la production de leurs membres.

A noter que la filière du cannabis s'inscrit dans le secteur agricole comme toutes autres filières agricoles et bénéficie de tous les avantages offerts aux autres filières, notamment les subventions publiques et les programmes de financement.

Comment envisagez-vous l'évolution de l'industrie du cannabis au Maroc dans les cinq prochaines années ?

L'industrie du cannabis est appelée à se développer, notamment dans les domaines pharmaceutique et industriel, conformément à la réglementation en vigueur. La production de médicament à partir du cannabis est régie par la loi 17-04 portant code du médicament et de la pharmacie.

L'usage du cannabis à des fins médicales et pharmaceutiques ainsi qu'industrielles, telles que la cosmétique, les compléments alimentaires, le textile, la construction et l'agroalimentaire, passe obligatoirement par un procédé de fabrication industrielle nécessitant l'infrastructure industrielle requise. Il y aura donc des usines qui doivent être construites en phase avec la production de cannabis et il y a une industrie conséquente qui doit être développée. Ce développement industriel aura un impact significatif en termes de création d'emplois et de diversification et de valorisation du cannabis et permettra, donc, de proposer sur le marché des produits marocains compétitifs, respectant les normes internationales, favorisant ainsi la compétitivité du Maroc à l'échelle mondiale.

Cette évolution industrielle est un passage normal et essentiel pour la valorisation du cannabis licite.

L'accès au marché mondial est un enjeu crucial pour la filière. Comment l'ANRAC s'assure-t-elle du respect des normes nationales et internationales en la matière ?

La conformité aux normes réglementaires d'usage du cannabis est au cœur des préoccupations de l'ANRAC. Les normes de bonne pratique de production sont attestées par des certificats GACP (Good Agricultural and Collection Practices), tandis que les normes de bonne pratique de fabrication sont attestées par des certificats GMP (Good Manufacturing Practices).

L'ANRAC a organisé plusieurs sessions de formation en faveur des opérateurs autorisés et des coopératives d'agriculteurs autorisés sur les certifications GACP et GMP en concertation et avec la participation d'experts nationaux et internationaux en la matière.

D'autres sessions de formation ont été également organisées par la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) en concertation avec l'ANRAC en faveur des opérateurs et des coopératives de transformation sur le protocole d'enregistrement des médicaments, des compléments alimentaires et des produits cosmétiques.

L'ANRAC travaille en étroite collaboration avec les départements ministériels concernés, notamment la DMP relevant du ministère de la Santé pour l'enregistrement des compléments alimentaires et des produits cosmétiques, et l'ONSSA pour la certification des semences et la conformité des produits agroalimentaires.

Le respect des normes techniques et réglementaires est indispensable pour obtenir la certification et l'homologation des produits de cannabis et garantir leur conformité aux normes internationales, condition sine qua non pour accéder au marché mondial et être compétitif.

Notre objectif principal est d'accompagner l'ensemble des acteurs de la filière pour qu'ils respectent scrupuleusement les normes nationales et internationales. Cet encadrement est essentiel pour garantir la qualité et la traçabilité de nos produits et nous permettre de conquérir le marché mondial en toute conformité.

Portrait



Alberto Fujimori

Le président qui a profondément divisé le Pérou

Alberto Fujimori, décédé mercredi à Lima d'un cancer de la langue après avoir purgé 16 années de prison pour crimes contre l'humanité et corruption, a gouverné pendant dix ans le Pérou d'une main de fer, un héritage qui divise toujours profondément les Péruviens.

Malgré la demande de "pardon" formulée en 2017 par l'ancien homme fort pour les actes commis par son gouvernement, Alberto Fujimori a désuni les Péruviens comme peu d'hommes politiques l'ont fait

dans l'histoire du pays.

Car dans ce pays andin de 32 millions d'habitants, difficile d'oublier le passage au pouvoir de celui que l'on surnomme "El Chino" (le Chinois).

Pour certains, il est l'homme qui a dopé l'essor économique du pays par ses politiques ultra-libérales, et combattu avec succès les guérillas du Sentier lumineux (maoïste) et du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (guévariste).

D'autres se souviennent surtout des scandales de corruption et de ses méthodes autoritaires, qui l'ont conduit derrière les barreaux pour avoir commandité deux massacres perpétrés par un escadron de la mort en 1991-1992, dans le cadre de la lutte contre le Sentier lumineux.

Qualifié de "dictateur" par ses ennemis, il a écopé d'une peine de 25 ans de prison en 2009 pour crimes contre l'humanité.

Né à Lima le 28 juillet 1938 de parents japonais immigrés, Alberto devient ingénieur agronome puis enseigne les mathématiques. En 1964, il passe une année universitaire à Strasbourg où il apprend le français et, en 1970, obtient un master de mathématiques aux Etats-Unis.

Après son retour à Lima, il est nommé recteur de l'université d'agronomie (1984-1989),

puis élu président de la conférence des recteurs d'universités en 1987.

En 1990, Alberto Fujimori remporte à la surprise générale l'élection présidentielle face au célèbre écrivain et prix Nobel de littérature, Mario Vargas Llosa.

Faute de majorité, le 5 avril 1992, avec l'appui des forces armées, il dissout le Parlement et suspend la Constitution. L'année suivante, il fait adopter une nouvelle Loi fondamentale donnant plus de pouvoir au président.

Comme à son habitude, il décide dans le plus grand secret, entouré de sa garde rapprochée. Même ses ministres ne sont pas au courant. "Agir d'abord, informer ensuite", aimait-il à répéter.

"Pour lui, il n'existait aucun cadre légal, seules comptaient sa volonté et celle de ses amis", juge le sociologue Eduardo Toche.

Après sa victoire sur le Sentier lumineux et l'arrestation de son chef Abimael Guzman - décapité en prison le 11 septembre 2021 - le magazine américain Time le nomme en 1993 personnalité sud-américaine de l'année.

A la présidentielle de 1995, il est réélu dès le premier tour pour un deuxième mandat de cinq ans en battant l'ancien secrétaire général des Nations

unies, Javier Perez de Cuellar.

En 1996, le Parlement adopte une loi qui l'autorise à postuler à un troisième mandat. En mai 2000, M. Fujimori s'impose à nouveau, mais le Parlement vote sa destitution en novembre pour corruption.

L'affaire prend des allures de scénario hollywoodien. Le dirigeant déchu s'enfuit au Japon, pays dont il détient également la nationalité, et démissionne par fax depuis un hôtel de la capitale nipponne.

Lima passe des années à tenter de convaincre Tokyo de l'extrader, en vain. A l'issue d'une longue bataille judiciaire, c'est finalement le Chili, où il s'était rendu en 2005, qui extrade M. Fujimori deux ans plus tard.

Il a eu deux garçons et deux filles, dont Keiko, candidate malheureuse à l'élection présidentielle en 2011, 2016 et 2021. Cheffe de l'opposition péruvienne ayant capitalisé sur l'héritage de son père, elle a été rattrapée par un scandale de corruption et a déjà effectué plusieurs mois en détention provisoire.

Alberto Fujimori avait choisi Keiko, 19 ans à peine, comme "Première dame du pays" après son divorce en 1994 d'avec leur mère Susana Higuachi, ex-épouse devenue virulente critique du régime, décédée en décembre

2021 à 71 ans.

Durant sa détention dans une cellule particulière au sein d'une caserne de police, l'ancien président a multiplié les allers et retours entre l'hôpital et la prison pour des problèmes de santé récurrents.

Un long combat judiciaire a été mené par sa famille et ses avocats pour qu'il ne finisse pas sa vie derrière les barreaux. Mismars 2022, une grâce présidentielle accordée la veille de Noël 2017 par le président de l'époque, Pedro Pablo Kuczynski, a été finalement annulée en octobre 2018 par la justice.

Mais le 7 décembre 2023 la Cour constitutionnelle a ordonné la libération immédiate de l'ancien président controversé, rétablissant la grâce accordée en 2017.

Il n'a cependant pas été réhabilité pour ses crimes malgré une loi déclarant prescrits les crimes contre l'humanité commis avant 2002 qui aurait dû lui bénéficier comme à des centaines d'autres officiers accusés d'exactions pendant le conflit interne des années 1980 et 1990.

Approuvée en août dernier, malgré une résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme réclamant la suspension du processus législatif, M. Fujimori est mort avant qu'elle ne s'applique à lui.

”

Agir d'abord, informer ensuite (...) Pour Fujimori, il n'existait aucun cadre légal, seules comptaient sa volonté et celle de ses amis



Trêve éphémère entre Harris et Trump autour de l'anniversaire du 11-Septembre



Les candidats à la présidentielle américaine Kamala Harris et Donald Trump ont observé mercredi une trêve éphémère pour saluer la mémoire des victimes des attentats du 11-Septembre 2001, au lendemain d'un débat plein d'acrimonie.

La vice-présidente démocrate et l'ancien chef d'Etat républicain se sont tenus ensemble aux côtés du président Joe Biden lors d'une cérémonie à New York, offrant une image de civilité devenue rare dans une Amérique extrêmement divisée.

Sur le site du World Trade Center entièrement reconstruit, les deux adversaires ont échangé une poignée de main, Donald Trump affichant un sourire ou un rictus, sous le regard amusé du président Biden.

Tous trois sont ensuite restés le plus souvent immobiles et silencieux alors que commençait la lecture rituelle des noms des 2.977 personnes tuées dans ces attentats jihadistes perpétrés par le groupe Al-Qaïda, qui avait précipité des avions de ligne sur les deux tours du WTC et sur le Pentagone près de Washington, un quatrième s'écrasant en Pennsylvanie.

"Même aux heures les plus sombres, nous avons vu la lumière, face à la peur, nous nous sommes rassemblés", a martelé le président.

On l'a même vu échanger de manière courtoise avec son ennemi juré Donald Trump qu'il avait affronté lors d'un débat le 27 juin, rencontre calamiteuse pour le président démocrate, contraint de se retirer de la course le 21 juillet.

Kamala Harris, qui l'a remplacé au pied levé, a estimé que "l'unité était pos-

sible en Amérique (...) face au terrorisme".

La veille, à l'entame de leur débat à Philadelphie (Pennsylvanie), elle s'était résolument avancée vers son adversaire pour lui serrer la main, avant de le bousculer 90 minutes durant devant plus de 67 millions de téléspectateurs, selon les chiffres de l'institut Nielsen. Le débat Biden-Trump de septembre 2020 avait rassemblé 73 millions de personnes et celui de juin dernier 51 millions.

Alors que la plupart des commentateurs estiment que la démocrate de 59 ans a dominé la rencontre, le milliardaire de 78 ans a proclamé sur son réseau Truth Social qu'il l'avait "battue sèche-ment".

Il a jugé mercredi qu'il ne voulait pas "refaire le match", après que le camp adverse l'a défié d'accepter une nouvelle confrontation en octobre. Puis Donald Trump a laissé entendre qu'il pourrait changer d'avis si un nouveau duel était organisé par Fox News, la chaîne préférée de la droite américaine.

L'équipe de Kamala Harris continuait pour sa part à jubiler. Dans un message sur X, elle a feint d'annoncer un nouveau clip vidéo de campagne, en renvoyant à un enregistrement... de l'intégralité du débat.

Rien ne dit pourtant que ce duel aura un impact déterminant sur les choix des électeurs américains, dont une immense majorité a déjà choisi leur camp.

Ils penchent dans d'égales proportions pour la démocrate et pour le républicain, si l'on en croit les sondages.

La clé de l'élection est donc aux mains de quelques dizaines de milliers d'indécis vivant dans les six ou sept Etats

considérés comme les plus stratégiques pour le scrutin du 5 novembre.

Parmi ces "swing states", la Pennsyl-

vanie (nord-est), où Joe Biden et Kamala Harris se sont rendus ensemble sur un autre site des attentats du 11-septembre: Shanksville, où s'était écrasé un avion détourné par les pirates de l'air d'Al-Qaïda.

Donald Trump s'y est également rendu de son côté.

Derrière la solennité patriotique, la campagne n'était pourtant jamais loin. Des partisans de Donald Trump, arborant les couleurs de leur favori, étaient ainsi visibles non loin de Joe Biden et Kamala Harris pendant leur déplacement à Shanksville.

Cela a d'ailleurs donné lieu à une scène tout à fait surprenante.

Lors de sa visite à la caserne de pompiers locale, Joe Biden a en effet mis sur sa tête une casquette "Trump 2024".

Selon un porte-parole de la Maison Blanche, le président démocrate, qui venait de vanter l'unité entre les partis politiques ayant suivi le 11-Septembre, a en quelque sorte joint le geste à la parole en se coiffant brièvement du couvre-chef d'un trumpiste présent.

"Merci du soutien, Joe!" a jubilé l'équipe de campagne du républicain sur X, en publiant la photo du démocrate de 81 ans, coiffé de la fameuse casquette et souriant largement.

Après leur débat, Harris et Trump ratissent les Etats au cœur de leur duel

Le débat entre Donald Trump et Kamala Harris peut-il faire basculer des électeurs dans la poignée d'Etats susceptibles de décider du vainqueur de la présidentielle? Les deux candidats à la Maison Blanche sont repartis jeudi à la conquête de ces précieuses voix.

Après une trêve éphémère pour honorer la mémoire des victimes des attentats du 11-Septembre, l'ancien président républicain devait organiser, hier, un meeting de campagne dans l'Arizona.

Cet Etat de l'Ouest américain fut l'un des plus disputés de la présidentielle de 2020 -- Joe Biden l'a emporté de 10.000 fois face à Donald Trump -- et promet cette année un résultat tout aussi serré.

Le candidat républicain devait prononcer un discours axé sur l'économie depuis Tucson, une ville universitaire à une centaine de kilomètres de la frontière avec le Mexique.

Sa rivale démocrate devait être au même moment à l'autre bout du pays, en Caroline du Nord. La vice-présidente compte sur les voix des Afro-Américains et des jeunes, remotivés par sa candidature, pour l'emporter face au milliardaire républicain dans cet Etat bordé par l'Atlantique.

Comme lors des deux précédentes présidentielles, celle de 2024 pourrait se jouer à quelques milliers de voix dans certains comtés stratégiques de six ou sept Etats pivots, en raison du mode de scrutin, l'élection se jouant au suffrage universel indirect.

C'est donc vers ces Etats, répartis à travers le pays et dont l'Arizona et la Caroline du Nord font partie, que Donald Trump et Kamala Harris vont concentrer leurs efforts de campagne et investir l'essentiel de leur trésor de guerre.

La quinquagénaire veut tout particulièrement capitaliser sur son débat de mardi face à Donald Trump, qu'elle a dominé d'après la plupart des commentateurs.

Mais cette confrontation peut-elle réellement faire la différence? Si ces rendez-vous télévisés sont depuis plus de 60 ans des moments forts de la campagne électorale, leur impact sur le scrutin reste souvent limité.

A une exception notable: le débat en juin entre Joe Biden et Donald Trump qui a grandement précipité le retrait du président démocrate de la course - l'un des plus grands bouleversements politiques de l'histoire moderne.

"La mémoire des électeurs est courte", affirme Kyle Kondik, politologue à l'université de Virginie, dans une note. L'analyste assure qu'il reste suffisamment de temps d'ici l'élection du 5 novembre "pour que l'impact du débat - s'il y en a un - s'estompe".

Et à en croire les sondages, une immense majorité des électeurs ont déjà choisi leur camp pour le scrutin. Ils penchent dans d'égales proportions pour la démocrate et pour le républicain, si l'on en croit ces enquêtes d'opinion.

La Défense civile annonce 18 morts dans une frappe israélienne sur une école à Gaza

La Défense civile de Gaza a annoncé que 18 personnes, dont des collaborateurs de l'ONU, avaient été tuées mercredi dans une frappe aérienne israélienne sur une école transformée en abri pour déplacés, l'armée israélienne affirmant avoir visé des "combattants" du Hamas.

Le bilan s'établit à 18 morts, dont deux collaborateurs de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), a déclaré le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal, qui avait dans un précédent bilan fait état de 14 morts.

Au moins 18 personnes ont par ailleurs été blessées, selon cette source.

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a confirmé le décès de collaborateurs de l'Unrwa sur le site, évoquant pour la sa part le nombre de six morts.

"Une école transformée en refuge pour 12.000 personnes a à nouveau été visée par des frappes aériennes israéliennes aujourd'hui. Six de nos collègues de l'Unrwa figurent parmi les morts", a-t-il dit sur le réseau X.

"Ce qui se passe à Gaza est totalement inacceptable", a souligné M. Guterres, déclarant que "ces violations dramatiques du droit humanitaire international doivent cesser immédiatement".

Selon l'Unrwa, "il s'agit du plus grand nombre de morts parmi nos collaborateurs en une seule fois".

Une source médicale au dispensaire al-Awda de Nousseirat, l'un des deux établissements où ont été emmenés les morts et les blessés, a fait état à l'AFP d'un bilan de 15 morts et 44 blessés.

L'AFP n'est pas en mesure de vérifier de manière indépendante ces bilans.

L'armée israélienne a indiqué dans un communiqué que son aviation avait "mené une frappe de précision sur des combattants qui opéraient à l'intérieur d'un centre de commandement du Hamas" dans l'école Al-Jouni.

Les services de presse du gouvernement du Hamas dans la bande de Gaza ont affirmé



que l'école, qui est gérée par Unrwa, abritait environ 5.000 personnes déplacées au moment de la frappe.

Devant l'hôpital des martyrs d'al-Aqsa de Deir al-Balah (centre), plusieurs personnes sont arrivées sur des brancards depuis le site de la frappe, a constaté un correspondant de l'AFP.

Certaines étaient visiblement inconscientes, et le correspondant de l'AFP a vu arriver parmi les blessés, au moins un enfant et des femmes.

"Il n'y a aucun lieu sûr dans la bande de Gaza", a commenté Oum Ayman, une Pales-

tinienne qui se trouvait alors sur le parvis de l'hôpital, "les enfants, les personnes âgées, les femmes: qu'ont-ils fait de mal pour finir en morceaux?".

Ces derniers mois, l'armée a frappé plusieurs écoles dans la bande de Gaza, les accusant d'abriter des centres de commandement du Hamas, ce que le mouvement islamiste palestinien nie.

Des dizaines de milliers de personnes déplacées ont trouvé refuge dans des établissements scolaires depuis que la guerre à Gaza a commencé, après l'attaque sans précédent du Hamas en Israël.

La guerre a été déclenchée le 7 octobre par l'attaque du Hamas en Israël qui a entraîné la mort de 1.205 personnes, majoritairement des civils, selon un décompte de l'AFP à partir de données officielles israéliennes.

Sur les 251 personnes enlevées ce jour-là, 97 sont toujours retenues à Gaza, dont 33 ont été déclarées mortes par l'armée.

Les représailles israéliennes ont fait au moins 41.084 morts selon un bilan du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas à Gaza. D'après l'ONU, la majorité des morts sont des femmes et des enfants.

L'Asie du Sud-Est fait face aux destructions du typhon Yagi et plus de 200 morts

Des millions d'habitants d'Asie du Sud-Est ont été aux prises jeudi avec la dévastation provoquée par le passage du typhon Yagi, qui a fait plus de 200 morts, inondé des quartiers entiers et détruit nombre d'infrastructures.

Au Vietnam, pays le plus durement touché par les crues et glissements de terrain dans le sillage du typhon, le bilan s'établit désormais à 197 morts, contre 155 mercredi.

La Thaïlande a confirmé jeudi la mort de neuf personnes, selon les autorités.

Yagi s'est abattu sur le Vietnam le week-end dernier, avec un déluge qui a inondé une grande partie du nord du pays. Des vents violents ont ensuite frappé le Laos, la Thaïlande et la Birmanie, provoquant des glissements de terrain meurtriers et des crues dans de nombreuses rivières.

Un agriculteur vietnamien a vu ses 800 mètres carrés de champs de pêcheurs submergés, avec quelque 400 arbres détruits. "Je pense que je vais perdre jusqu'à 40.000 dollars cette saison", a-t-il déclaré à l'AFP. "Je ne sais vraiment pas quoi faire maintenant, j'attends juste que l'eau se retire".

Plus de 250.000 hectares de terres agricoles ont été détruits au Vietnam et beaucoup de bétail est mort, selon le ministère de l'Agriculture.

Dans certains quartiers de la capitale vietnamienne, les gens se sont rendus au travail en marchant péniblement dans les eaux brunes jusqu'aux mollets, alors que le niveau des rivières baisse lentement après avoir atteint mercredi son niveau le plus élevé en 20 ans.

Des milliers de personnes ont été évacuées, des ponts et des usines et nombre d'infrastructures ont été détruits, occasionnant des coupures d'électricité.

Dans un district très touché de la banlieue de Hanoï, plus de 15.000 personnes sont affectées par les inondations.

Un glissement de terrain dans la province montagneuse de Lao Cai (nord) a tué sept personnes et fait 11 disparus, ont rapporté les médias d'Etat. L'incident s'est produit mardi, mais vient seulement d'être communiqué car les liaisons étaient coupées.

Dans la même province, un autre glissement de terrain a anéanti un village de 37

maisons, tuant au moins 42 personnes, 53 étant toujours portés disparus.

Quinze corps ont été retrouvés dans la province de Cao Bang après qu'un glissement de terrain a poussé un bus, des voitures et motos, dans un cours d'eau, ont annoncé jeudi les médias d'Etat.

La Mekong River Commission, organisme international chargé de la surveillance de cette voie d'eau cruciale, a émis une alerte aux crues jeudi pour la ville laotienne de Luang Prabang, qui abrite un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

En Thaïlande, le bilan s'est alourdi à neuf morts, dont six dans des glissements de terrain dans la province de Chiang Mai, selon le département de gestion des catastrophes.

Tous les vols ont été suspendus à l'aéroport de Chiang Rai, à quelque 145 km au nord-est de Chiang Mai, ont indiqué les autorités aériennes.

Plus au nord, le district de Mae Sai, à la frontière avec la Birmanie, connaît ses pires inondations depuis 80 ans, a déclaré Sutti-pong Juljareen, un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur.

L'armée thaïlandaise a été mobilisée pour porter secours aux victimes, déployant trois hélicoptères.

Des temples bouddhistes, des hôtels et des resorts ont accueilli près d'un millier de personnes qui ont dû évacuer leur domicile, a indiqué le gouvernement.

En Birmanie, les inondations les plus graves ont été signalées autour de Naypyidaw, la nouvelle capitale de la junte, dans les basses terres, tandis que la ville de Taunggy est également menacée par les crues.

Les liaisons ferroviaires entre Rangoun et Mandalay sont suspendues en raison d'inondations, selon le Global New Light of Myanmar, journal d'Etat.

Avant de frapper le Vietnam, le typhon Yagi avait traversé le sud de la Chine et les Philippines la semaine dernière, faisant au moins 24 morts et des dizaines de disparus et blessés.

Selon une étude parue en juillet, les typhons de la région se forment désormais plus près des côtes, s'intensifient plus rapidement et restent plus longtemps au-dessus des terres en raison du changement climatique.

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

PROFUSION	LIVRÉE	SURPLUS	BOULOT RÂLEUR	LE MEME CONSTATAI	QUARTIER DE CHIRAZ	BRUN ORANGE NEZ	AVEUGLE
REBUT		UN MAL D'ENFANT EN BERNE			BIZARRE VILLE D'ALGERIE		
			PLACE PUBLIQUE	POSSESSIF QUARTIER DE DORNE		CONSERVATEUR POINTE	
PARFUM SUBTIL							LUTTE JAPONAISE
ROI DE THEBES		BRILLANTINE CASTRAT				EN TÊTE ATTRISTA	
				CORIACE	SOUTIEN ARGON		
IVRE			PERE TRUCIDER			EN ÉMAIL NEZ	OPPOSÉ À ZÉNITH
ALTÉRATION MARCHÉ	GRIGOU		LA FIN DU JOUR		FEMME AIMÉE	BERGE LETTRES D'APRIEN	ARTICLE INDÉFINI
				MISÉRABLE EN RAPE			
SYMBOLE DE L'OR			ANKYLOSE			NICKEL	
TESSON			FINAL				

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

GRUPPE SOL	A	BOU	MALE	REPELL	DE SOL	D'	LOISE	TYPE	E	LABE	C	ACCEPT
PIVETS	V	A	R	I	E	S	N	O	U	S		
	V	A	R	A	N	I	C	T	E	R	E	
GRANDS LÉZARDS PERE	R	E	M	U	N	E	R	E	E	N		
	L	E	S	E	G	I	T	E	S			
RELAIS TYPE PRICES EN	S	I	E	B	E	N	E					
COUCHON	N	A	N	D	L	R	I					
NOTE	R	E	C	A	M	E	L	E	O	N		
	S	Y	L	L	A	B	E	A	N	S		
EN NEUL SON	E	N	O	I	R	A	E	A	U			
	N	O	I	R	A	E	A	U				
ARRÉE	D	R	A	I	N	S	A	N	E			
	U	S	E	E	D	R	E	S	S	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bertaleb
Alain Bouafly
Mourad Tabet
Wata Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafe

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Halali
Mariana Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Aesma Tabaa

Photographe
Ahmed Lazrak

Correspondants
Ahmedou El Katab (Ladysoune)
Abdelali Khallaf (Issoussin)

Collaborateurs
Chouaib Sebouan
Khali Benmouza

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2160 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@liberationlibe.ma
Youssef El Gabi

Mourad El Youssefi
Loubra Baghdadli
Latifa Mourab
Rkia Ait Dabran
Siham Zaher
Fatma Choukri

41, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPIRESSE
Dossier de presse: 130/64

Site web:
www.libe.ma

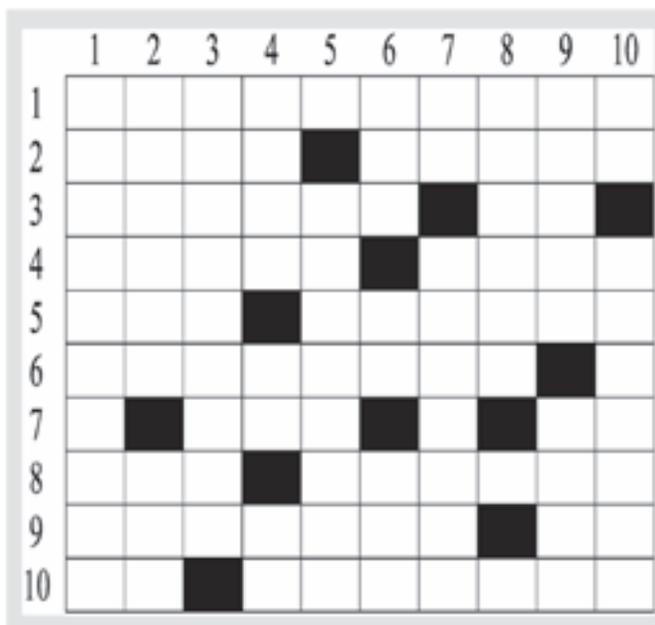
Journal Libération

Libération Maroc

الحرية
OJD
MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Honoraires
- 2- Puisse d'eau douce - Le soleil le tua
- 3- Cadenette - Outil d'ajustage
- 4- Laisserai voir ma joie - Déesse indoue
- 5- Grecque - Rebeler
- 6- Médusé
- 7- Une des Cyclades - Rapport
- 8- Équivalence - Entière
- 9- Boisson espagnole - Coordonnant
- 10- Suit le titre - Sirop à base de miel

VERTICALEMENT

- 1- Dessin
- 2- Valeur - Tamis
- 3- Entreprise
- 4- Désavantage - Fort le rôle - En prose
- 5- Funeste
- 6- Tendre partie - En rafle - Idéal américain
- 7- En secret - Spoth
- 8- Vaisseau
- 9- Cessez-le-feu - Départ de nageur
- 10- Réfléchi - Sous-développé

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			9	3	8		1	6
1	8			5		9		
3				7				
	6			4	2		5	9
9	1						3	2
4	2		3	1			8	
			7					1
		1		6			9	4
2	7		5	9	1			

Difficile

			9		5	6		7
	7			6				
4					3	5		
		8		7				2
		1		8		7		
6				5		9		
		3	5					6
				2		4		
9	6	1		4				

Moyen

	4	3	2		9			
6					3			
7				6	5		1	
	2	1				7		9
	3						8	
4	7					2	3	
3	9		1					7
		4						8
			6		4	9	1	

Expert

	5			3				2
	6				1	7		
1								
	1	9	8					2
			5		4			
7					9	4	8	
								3
		8	4					9
	9		6					5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	4	5	2	6	7	9	1	3
9	7	1	5	3	8	2	6	4
6	2	3	4	1	9	8	7	5
1	5	8	6	2	3	4	9	7
7	3	4	9	8	1	5	2	6
2	6	9	7	4	5	3	8	1
3	8	6	1	5	2	7	4	9
5	1	7	8	9	4	6	3	2
4	9	2	3	7	6	1	5	8

Difficile

6	8	4	9	5	3	7	1	2
7	3	1	4	6	2	5	9	8
9	5	2	7	8	1	3	6	4
1	2	7	6	3	8	4	5	9
3	9	8	5	1	4	6	2	7
4	6	5	2	9	7	8	3	1
5	4	6	8	2	9	1	7	3
2	7	3	1	4	6	9	8	5
8	1	9	3	7	5	2	4	6

Moyen

3	7	5	8	4	9	1	2	6
8	6	4	7	2	1	5	9	3
9	1	2	5	3	6	4	8	7
6	8	1	4	5	2	3	7	9
5	2	3	9	1	7	6	4	8
4	9	7	6	8	3	2	1	5
1	4	8	3	7	5	9	6	2
2	5	6	1	9	8	7	3	4
7	3	9	2	6	4	8	5	1

Expert

3	8	4	6	1	7	2	5	9
2	5	6	3	4	9	8	1	7
9	1	7	2	5	8	4	3	6
6	7	1	5	3	2	9	4	8
8	4	2	1	9	6	3	7	5
5	3	9	7	8	4	6	2	1
1	6	5	9	2	3	7	8	4
7	2	8	4	6	5	1	9	3
4	9	3	8	7	1	5	6	2

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SAÏMA
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 10/2024/CZ

Le Mercredi 09/09/2024 à 09H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n°: **10/2024/CZ** ayant pour objet :

**Construction d'un marché type pour les marchands ambulants:
Tranche 1: Construction d'un marché pour le recensement des marchands ambulants
à la ville de Zemamra - Lot 1: Gros œuvre - Banchébé - Chapeauté métallique - Réseau divers.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre Cent mille Dirhams (400.000 DH)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Vingt millions neuf cent vingt-six mille neuf cent soixante-deux dirhams, 63 CTS TTC (20.526.972,63 DH TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 4 Hja 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 87 du règlement de consultation
- il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

Secteur	Classe	qualification
A	2	A2
C	4	C3
J	3	J6
L	2	L8

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 6228/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE
LAAYOUNE - SAKIA EL HAMRA
DELEGATION PROVINCIALE DE BOUJOUR
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE BOUJOUR

المملكة المغربية
وزارة الصحة
و الحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية
العيون الساقية الحمراء
المندوبية الإقليمية لبوجور
المركز الاستشفائي الإقليمي
ببوجور

AVIS D'APPEL D' OFFRE NATIONAL SIMPLIFIÉ OUVERT SUR OFFRE DES PRDXN° 12/2024 (Séance publique)

Le 25/09/2024 à 11h00 min, il sera procédé dans la salle de réunions à la Délégation Provinciale du Ministère de la santé à Boujdour à l'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert sur offre de prix relatif à : **La maintenance préventive et curative des équipements Médico - techniques installés au CHP de Boujdour en (02) lots :**

Lot N°	Objet	Caution Provisoire	Estimation
01	Maintenance préventive et curative des équipements de radiologie	2600,00	130 000,00
02	Maintenance préventive et curative des équipements médico techniques du Bloc Opératoire	1900,00	99840,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Centre Hospitalier provincial de Boujdour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté n°1692-23 du 4 Hja 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics, et aux dispositions de l'article 135 du décret n° 2.22.431 du 15 Chaâbane 1444, (08 mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 6229/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
المندوبية الجهوية للتربية والتكوين
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

**AVIS
RELATIF A L'ORGANISATION DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ET DES
CONCOURS INTERNES - EXERCICE 2024-**

Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts - Département de l'Agriculture- organise à partir du 13 Octobre 2024, à Rabat et d'autres villes si besoin, **enxx (11) examens d'aptitude professionnelle (EAP) concours interne au profit des cadres et agents, en activité, en position de mise à disposition et en position de détachement, ayant les conditions requises selon le tableau ci-dessous.**

Grade d'accès	Nombre de postes	Conditions requises	Date limite d'inscription	Date limite de dépôt des travaux personnels	Date de déroulement			
Administrateur de 2 ^{ème} grade	01	Cet examen est ouvert aux administrateurs de 2 ^{ème} grade ayant au moins six années de service effectif de cette qualité.	01 Octobre 2024	---	13 Octobre 2024			
Adjoint technique grade principal	05	Cet examen est ouvert aux adjoints techniques de 1 ^{er} grade ayant au moins six années de service effectif de cette qualité.						
Adjoint technique de 1 ^{er} grade	104	Cet examen est ouvert aux adjoints techniques de 2 ^{ème} grade ayant au moins six années de service effectif de cette qualité.						
Adjoint administratif grade principal	01	Cet examen est ouvert aux adjoints administratifs de 1 ^{er} grade ayant au moins six années de service effectif de cette qualité.						
Adjoint administratif de 1 ^{er} grade	32	Cet examen est ouvert aux adjoints administratifs de 2 ^{ème} grade ayant au moins six années de service effectif de cette qualité.						
Rédacteur de 1 ^{er} grade	01	Cet examen est ouvert aux rédacteurs de 2 ^{ème} grade ayant au moins six années de service effectif de cette qualité.						
Rédacteur 2 ^{ème} grade	02	Cet examen est ouvert aux rédacteurs de 2 ^{ème} grade ayant au moins six années de service effectif de cette qualité.						
Ingenieur d'Etat grade principal	121	Cet examen est ouvert aux ingénieurs d'Etat de 1 ^{er} grade ayant au moins quatre années de service effectif de cette qualité.				02 Octobre 2024	---	27 Octobre 2024
Technicien de 1 ^{er} grade	23	Cet examen est ouvert aux techniciens de 2 ^{ème} grade ayant au moins six années de service effectif de cette qualité.						
Technicien de 2 ^{ème} grade	51	Cet examen est ouvert aux techniciens de 2 ^{ème} grade ayant au moins six années de service effectif de cette qualité.				---	---	31 Décembre 2024
Technicien de 3 ^{ème} grade	08	Cet examen est ouvert aux techniciens de 4 ^{ème} grade ayant au moins six années de service effectif de cette qualité.						
Médecin Vétérinaire grade exceptionnel	01	Cet examen est ouvert aux médecins vétérinaires grade principal ayant au moins quatre années de service effectif de cette qualité.						
Médecin Vétérinaire hors grade	08	Cet examen est ouvert aux médecins vétérinaires grade exceptionnel ayant au moins quatre années de service effectif de cette qualité.	01 Octobre 2024	---	---			

De ce fait, l'ensemble du personnel en activité, en position de mise à disposition et en position de détachement souhaitant participer auxdits examens et concours sont invités à s'inscrire en ligne sur la plateforme accessible via le lien suivant : https://ap.agriculture.gov.ma, jusqu'au Mercredi 02 Octobre 2024 à 16H00.

N° 6231/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE
LAAYOUNE - SAKIA EL HAMRA
DELEGATION PROVINCIALE DE BOUJOUR
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE BOUJOUR

المملكة المغربية
وزارة الصحة
و الحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية
العيون الساقية الحمراء
المندوبية الإقليمية لبوجور
المركز الاستشفائي الإقليمي
ببوجور

AVIS D'APPEL D' OFFRE NATIONAL SIMPLIFIÉ OUVERT SUR OFFRE DES PRDXN° 13/2024 (Séance publique)

Le 25/09/2024 à 13h00 min, il sera procédé dans la salle de réunions à la Délégation Provinciale du Ministère de la santé à Boujdour à l'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert sur offre de prix relatif à : **LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES GENERATEURS D'OXYGENE INSTALLEES A L'HOPITAL de BOUJOUR:**

Lot N°	Objet	Caution Provisoire	Estimation
Unique	LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES GENERATEURS D'OXYGENE INSTALLEES A L'HOPITAL de BOUJOUR	5 700,00 CINQ MILLE SEPT CENT DIRHAMS	285 600,00 DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE SIX CENT DIRHAMS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Centre Hospitalier provincial de Boujdour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté n°1692-23 du 4 Hja 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics, et aux dispositions de l'article 135 du décret n° 2.22.431 du 15 Chaâbane 1444, (08 mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6230/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat-Salé-Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT A MAJORATION N° 41/DPSK/2024

SÉANCE PUBLIQUE

Le 07 Octobre 2024, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts à majoration pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet	Coût estimatif en Dhs TTC après majoration	Montant de la Caution Présoignée en Dhs	Heure
41/DPSK/2024	Prestation d'entretien et de nettoyage des établissements scolaires et bâtiments administratifs relevant de la direction provinciale de Sidi Kacem en lot unique.	5 782 712,00 Dhs TTC (Cinq million sept cent deux mille sept cent douze Dirhams 00 cts).	85 000,00 Dhs (Quatre-vingt-cinq mille Dirhams).	10h00min

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° : 2-22-431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° :05 du règlement de consultation.

N° 6232/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
MILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT LA CONSULTATION ARCHITECTURALE 04/CA/2024.

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE YOUSOUFIA
VOUS INFORME DES MODIFICATIONS SUIVANTES :

- DATE D'OUVERTURE DES PLS : 25/09/2024 A 10h :30 Min au lieu de 17/09/2024 A 10h30min.
- OBJET DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE : L'ÉTUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 14 UNITES PRESCOLAIRES : 5 UNITES A LA COMMUNE JNANE BOUIH , 3 UNITES A LA COMMUNE SIDI CHIKER , 2 UNITES A LA COMMUNE D'EL GUENTOUR, UNE UNITE A LA COMMUNE RAS EL AIN , UNE UNITE A LA COMMUNE JDOUR , UNE UNITE A LA COMMUNE KHOUALKA . ET UNE A TIAMIM PROVINCE DE YOUSOUFIA AU LIEU DE L'ÉTUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 13 UNITES PRESCOLAIRES : 5 UNITES A LA COMMUNE JNANE BOUIH , 3 UNITES A LA COMMUNE SIDI CHIKER , 2 UNITES A LA COMMUNE D'EL GUENTOUR, UNE UNITE A LA COMMUNE RAS EL AIN , UNE UNITE A LA COMMUNE JDOUR , UNE UNITE A LA COMMUNE KHOUALKA . ET UNE ATIAMIM PROVINCE DE YOUSOUFIA.
- L'ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS ÉTABLIE PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST FIXÉE A LA SOMME DE : TROIS MILLION TRENTE TROIS MILLE DIRHAMS (3033000.00 DHS HT)

N° 6236/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° BER 20/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Berkane, annonce au public que la date d'ouverture des plis de d'appel d'offre ouvert National n° Ber 20/2024 relatif aux : **CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART DEDOUBLE SUR OUED QUARTASS RELIANT QUARTASS ET BORJ OUAOULOUTE PROVINCE DE BERKANE**, prévue pour le 13/09/2024 à Dix (10) heures est reportée au 25/09/2024 à Dix (10) heures.

N° 6233/PA

ROYAUME DU MAROC

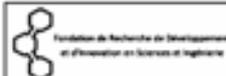
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N° BER 21/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Berkane, annonce au public que la date d'ouverture des plis de d'appel d'offre ouvert International n° Ber 21/2024 relatif aux : **MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART DEDOUBLE SUR OUED QUARTASS RELIANT QUARTASS ET BORJ OUAOULOUTE DANS LA PROVINCE DE BERKANE**, prévue pour le 13/09/2024 à Onze (11) heures est reportée au 25/09/2024 à Onze (11) heures.

N° 6234/PA



المركز الوطني للتطوير التعليمي
والتدريب المهني
بمراكش

AVIS RECTIFICATIF

Concernant l'A.O.S.N° 01/2024, publié au journal
Libération N° 10310 du 10/09/2024

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert simplifié N°01/2024 sur offres des prix relatif aux :

Objet 3 : Équipements d'un Atelier de Réparation et d'Entretien des Motos et Vélos pour estimation de 62 200,00 DH-TTC au profit de l'Autoentrepreneur OULAID EL HAMMADI.

Et

Objet 7 : Équipements d'un Atelier de menuiserie bois pour estimation de 113 300,00 DH-TTC au profit de l'Autoentrepreneur SAID KARIM.

Est corrigé comme suit :

Objet 3 : Équipements d'un Atelier de Réparation et d'Entretien des Motos et Vélos pour estimation de 62 200,00 DH-TTC au profit de l'Autoentrepreneur OULAID EL HAMMADI.

Et

Objet 7 : Équipements d'un Atelier de menuiserie aluminium pour estimation de 113 300,00 DH-TTC au profit de l'Autoentrepreneur ES-SAID KARIM.

Le reste sans changement

N° 6235/PA

El Ghiwane : Une révolution artistique ancrée dans la réalité socio-culturelle marocaine

El Ghiwane est l'un des mouvements artistiques phares de la musique marocaine contemporaine. Fondé dans les années 1970 marquant les prémices de la "belle époque" celle du phénomène des groupes, El Ghiwane a non seulement réinventé la musique dans le Royaume mais a aussi joué un rôle dans le façonnement de la culture populaire pendant plusieurs décennies.

Le groupe El Ghiwane est né dans un contexte socio-politique assez singulier. A la fin des années 60 et au début des années 70 du 20^{ème} siècle, le Maroc était en pleine mutation aux niveaux politique, social et culturel, avec de grandes aspirations nourries suite à la libération du joug du colonialisme. Ce climat de changement a favorisé l'émergence de nouveaux mouvements culturels qui reflétaient les désirs et les frustrations des jeunes générations.

Selon le professeur de journalisme et des médias à la Faculté des lettres et des sciences humaines Ain Chock (FLSH-UH2c), Hassan Habibi, Nass El Ghiwane se sont distingués par leur approche artistique innovante qui a profondément influencé la culture populaire et les formes musicales traditionnelles. Laquelle influence a transcendé les frontières et gardé une longévité exceptionnelle.

Leur succès n'a pas été le fruit du hasard, mais le résultat d'un échange entre plusieurs jeunes artistes de différentes disciplines artistiques (acteurs, humoristes, musiciens...). Tous ont joué un rôle crucial dans le soutien et la formation de ce projet artistique audacieux, a-t-il soutenu.

C'est un groupe qui naissait grand, transcendant la superficialité commerciale et créant une musique qui célèbre les valeurs collectives tout



en s'opposant au narcissisme et à la célébrité excessive.

"Leur musique n'était pas une expression artistique détachée de la réalité, mais un parcours réfléchi, profondément enraciné dans le patrimoine populaire marocain. En capturant les moments lumineux et la générosité émotionnelle de ce patrimoine, ils ont réussi à révéler et à libérer des énergies souvent cachées ou marginalisées", a estimé M. Habibi dans un entretien accordé à la MAP. La force de l'expérience de Nass El Ghiwane procède des milieux modestes qui ont forgé ses membres. Issus de classes défavorisées de Casablanca, notamment du quartier mythique de Hay Mohammadi, ils portaient chacun un background culturel différent.

"Leur art a incarné une approche sincère et audacieuse, vouée à révolutionner la musique marocaine tout en restant fidèle à la réalité sociale du Maroc qui est aussi la leur. L'impact de leur musique a été retentissant", a-t-il dit.

Tout d'abord, la passion et la dé-

termination de membres comme Boujemiâ et Laarbi Bâtma ont été décisives. Leur acharnement à puiser dans le patrimoine, des contes populaires et des "Aïtas" témoigne de l'attachement à la terre et au patrimoine des ancêtres. Ces choix ont valu à Nass El Ghiwane une popularité surréaliste, jamais démentie.

Il faut dire aussi qu'Abdelaziz Tahiri a contribué significativement à consolider la singularité du groupe en apportant toute la splendeur de l'art malhoun qui venait rajouter de la magie à un métissage artistique jamais osé auparavant.

Selon M. Habibi, cette contribution a ajouté une profondeur supplémentaire à l'œuvre, enrichissant le répertoire d'El Ghiwane avec des éléments traditionnels qui avaient eux aussi besoin d'une nouvelle vie.

De leur côté, Omar Sayed et Allal Yaâla ont concentré leurs efforts, l'exploration des rythmes et chants traditionnels menacés de disparition, selon M. Habibi. Cette diversité de talents et de centres d'intérêt au sein de Nass El Ghiwane leur a permis de

développer une alternative esthétique remarquable.

Pour Mohamed Belhaj, ancien directeur de Nass El Ghiwane, le groupe, en introduisant une nouvelle forme de musique populaire totalement revisitée, a créé une nouvelle dynamique culturelle qui a marqué la scène musicale au Maroc et ailleurs.

Il a également eu une influence importante au niveau politique et social, a estimé M. Belhaj, notant que leurs chansons, au ton critique, étaient le porte-voix des préoccupations populaires et un facteur de façonnement d'une conscience sociale et politique au Maroc.

"L'héritage d'El Ghiwane perdure aujourd'hui", a-t-il insisté, soulignant que le groupe a non seulement laissé une empreinte indélébile sur la musique marocaine, mais a aussi inspiré de nombreux artistes contemporains. Leur influence se fait sentir dans la musique populaire marocaine moderne, où les jeunes artistes continuent d'explorer et de revisiter ce patrimoine musical.

Les paroles de leurs chansons sont particulièrement sensibles aux attentes des classes sociales défavorisées, emplies de métaphores et de références aux réalités quotidiennes, a-t-il souligné, ajoutant : "Les concerts de rétrospective, les albums de compilation, et les hommages rendus à El Ghiwane témoignent de la reconnaissance éternelle à l'endroit de leur œuvre".

Ainsi, s'est réjoui M. Belhaj, El Ghiwane demeure une icône intemporelle, léguant un héritage durable qui continue de résonner dans la société marocaine contemporaine. Leur parcours illustre comment la musique peut servir de vecteur puissant pour l'expression culturelle et le changement.

L'exposition "Mon monde fantastique", une plongée dans l'univers artistique de Malak Iraqi

L'exposition "Mon monde fantastique" de la jeune artiste Malak Iraqi, dont le vernissage a eu lieu mercredi à la Villa des arts de Rabat, est une invitation à explorer l'univers artistique haut en couleur de cette artiste aux multiples talents.

"Mon monde fantastique" met en avant les compétences artistiques, le talent singulier et la grande sensibilité de cette jeune artiste porteuse de trisomie 21, qui, à travers ses œuvres, révèle une vision unique du monde et de l'environnement qui l'entoure.

Cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 31 octobre, est également l'oc-

casion pour les visiteurs de découvrir un univers vibrant de sensibilité et d'expression, tout en leur offrant une expérience visuelle et émotionnelle unique.

Dans une déclaration à la MAP, Malak Iraqi, native de Rabat en 2013, s'est dite heureuse de présenter ses tableaux, à travers lesquels elle s'exprime de la plus belle des manières, ajoutant que certaines de ses œuvres représentent sa famille et l'amour qu'elle lui porte, tandis que d'autres des personnalités de dessins animés.

Pour sa part, la présidente de l'Association marocaine des trésors 21

(AMT21) et maman de Malak, Nezhâ Iraqi, a indiqué que cet événement s'inscrit dans le cadre d'une série d'expositions de peinture intitulée "Le monde fantastique des trésors", initiée par la Fondation Al Mada, en partenariat avec l'AMT21 pour valoriser les compétences individuelles des jeunes artistes porteurs de trisomie 21.

Mme Iraqi a également souligné que chacune des œuvres de Malak raconte une histoire particulière et reflète plusieurs émotions différentes, ajoutant qu'elle s'inspire de son monde imaginaire, de sa famille et des personnages de ses dessins animés préférés pour

créer ses tableaux.

"Les personnes porteuses de trisomie 21 peuvent exceller dans de nombreux domaines. Il suffit de croire en leur potentiel et les soutenir pour que leurs talents et capacités puissent émerger", a-t-elle souligné.

Malak Iraqi est une jeune artiste aux multiples facettes, qui excelle en tant que mannequin, influenceuse, et surtout en tant qu'artiste-peintre. Son intérêt précoce pour l'art a été remarqué grâce à ses compétences artistiques, notamment sa maîtrise de la théorie des couleurs et son utilisation ingénieuse de celles-ci.

Projection en avant-première à Casablanca du film "Triple A" de Jihane El Bahhar

Le long-métrage "Triple A" de la réalisatrice Jihane El Bahhar a été projeté mardi soir à Casablanca, en prélude de sa sortie mercredi dans les salles obscures nationales.

"Triple A" est un drame et une comédie noire abordant des questions sociales sensibles. Il raconte les histoires de personnages vivant en marge de la société et aspirant à réaliser leurs rêves en dépit des difficultés rencontrées, et se distingue par un mélange équilibré entre drame et comédie.

Les personnages principaux de ce film, plusieurs fois primé, sont campés par Majdouline Idrissi, Aziz Dadas, Hind Benjbara, Khalil Oubaqqa, Fatima Zahra Bennacer et Abdelatif Chaouqi.

Dans une déclaration à la MAP, Jihane El Bahhar indique que son film aborde des questions sociales d'actualité et des sujets tabous à travers l'histoire de trois destins de marginaux qui se croisent de manière inattendue, notant qu'il s'inscrit dans le registre de la comédie noire, son domaine de prédilection.

Pour sa part, Aziz Dadas s'est dit très heureux d'avoir joué dans ce film aux côtés d'une belle brochette d'acteurs et d'actrices marocains, relevant dans une déclaration à la presse que ce long-mé-



trage aborde de manière intelligente des questions sociales sensibles.

Tourné pendant la période de confinement imposée par la pandémie de Covid-19, "Triple A" a été récompensé par de nombreux prix nationaux et internationaux. Il a remporté, entre autres, le prix du meilleur film étranger au Soho International Film Festival aux Etats-Unis, le

prix du public au Festival du film marocain à Haarlem aux Pays-Bas et le prix du jury au Festival international de Naples en Italie. Il a également participé à la compétition officielle du Salerno Film Festival lors de sa 77ème édition, ainsi qu'au Festival international du film de Marrakech en 2023 dans la section Panorama du cinéma marocain.

Clôture du 31^{ème} Festival international du théâtre expérimental avec une participation marocaine distinguée

Le rideau est tombé, mercredi soir, sur le Festival international du théâtre expérimental du Caire, marqué par une participation marocaine distinguée aux différentes manifestations et activités de cette 31ème édition.

Lors de la cérémonie de clôture, tenue au grand théâtre de l'Opéra de la capitale égyptienne et qui s'est déroulée en présence d'un parterre d'artistes arabes et étrangers, un hommage a été rendu au grand acteur égyptien, feu Ahmed Ratib, et à feu Aida Allam, professeure de théâtre à la faculté des lettres à l'université de Helwan, en reconnaissance de leur grand parcours artistique et leur contribution au théâtre et aux arts en Egypte.

A cette occasion, le jury a annoncé les noms des lauréats de cette édition dans les différentes catégories. Ainsi, le prix de la meilleure représentation théâtrale est revenu à "Babylone" d'Allemagne, le prix du meilleur metteur en scène a été attribué à la réalisatrice Madeleine Luiza (Equateur)

pour "Auto Retrato", tandis que les prix du meilleur acteur et de la meilleure actrice ont été décernés respectivement à Santiago Rodrigo (Equateur) pour son rôle dans "Auto Retrator" et à Hala Omran (Koweït) pour sa belle performance dans "Silence".

Le prix de la meilleure scénographie a été attribué, à la pièce théâtrale "Macbeth al mossannii" (Egypte), tandis que "Silence" de l'auteur et metteur en scène Souleiman Al-Bassam a remporté le prix du meilleur texte ou idée théâtrale.

La 31ème édition du Festival international du théâtre expérimental du Caire, organisée du 1er au 11 septembre, a connu une participation distinguée du Maroc, qui a été représenté à la compétition officielle par la pièce théâtrale "Fatair Atoufah" (Tartes aux pommes) de la troupe "Douze Tmasra?".

Produite avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (Département de la culture) au titre de l'année

2023-2024, cette œuvre est réalisée par Abdeljabar Khamrane et écrite par le Soudanais Amjad Abu Alala. La scénographie et la chorégraphie de cette pièce de théâtre, interprétée par Rajae Kharmaz, Zineb Ennajem, Nouredine Saadane et Zakaria Haddouchi, ont été signées respectivement par Youssef El Arkoubi et Taoufiq Izeddiou.

En reconnaissance de la qualité de cette œuvre artistique, Nouredine Saadane et Rajae Kharmaz ont été nommés respectivement aux prix du meilleur acteur et de la meilleure actrice.

Dans le volet intellectuel du festival, une rencontre, tenue à la salle des conférences du Conseil supérieur de la culture, a rendu hommage au pionnier du théâtre marocain, feu Tayeb Saddiki, avec la participation des critiques et dramaturges marocains Hassan Nafali, Hassan Bahraoui, Abdelouahed Benyasser, et du dramaturge égyptien, Amrou Douara.

De leur côté, le critique de théâtre Abdelouahed Ben Yas-

ser et le dramaturge et professeur de théâtre à l'université Mohammed Ier de Oujda, Mustapha Ramadan, ont animé des "séances intellectuelles" autour de questions se rapportant à la nature du "père des arts", à son essence, à ses propres caractéristiques et à l'évolution du théâtre contemporain.

Le champ de la publication n'était pas en reste. Il a été enrichi par la parution de la traduction arabe de "La tyrannie des bouffons", réalisée par le chercheur marocain Youssef Amezzaa.

Le Festival international du théâtre expérimental du Caire est l'un des plus anciens festivals internationaux spécialisés dans la présentation de spectacles de théâtre expérimental du monde entier. Il se veut une passerelle d'échange et de communication entre les différentes cultures et sociétés par le biais de l'art et vise à présenter les nouveautés de la scène théâtrale internationale.

Bouillon de culture

Colloque

La Fondation Moulay Ali Cherif Al Mourrakochi organise, le 03 octobre prochain, au Musée Mohammed VI pour la civilisation de l'eau au Maroc, dans la cité ocre, le quatrième colloque spirituel international de Moulay Ali Cherif Al Mourrakochi.

Initiée en partenariat avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et de la Communication, l'Université Cadi Ayyad (UCA), la Faculté des lettres et des sciences humaines de Marrakech et l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Marrakech-Safi, cette quatrième édition est placée sous le thème "L'héritage spirituel de la noble famille du Prophète Sidna Mohammed : Les origines nobles et l'introduction de nouvelles pratiques à l'époque actuelle : étude et évaluation", indique un communiqué de la fondation.

Lors de cette rencontre, il sera procédé à l'annonce et la remise des prix de la première édition du "Prix Moulay Ali Cherif Al Mourrakochi des études et des recherches scientifiques".

Projection

L'Institut français de Marrakech (IFM) projettera, le 02 octobre prochain, le long-métrage documentaire "Al Qimma" (Le sommet), en présence de Bouchra Baibanou, alpiniste et protagoniste du film.

Réalisé par Mehdi Moutia, ce film documentaire relate l'expérience de cette alpiniste marocaine et son principe d'ascensionnisme.

Cette œuvre dédiée à son parcours et à ses exploits, "est le fruit de plusieurs mois de travail d'une équipe professionnelle qui a finalement livré un documentaire permettant aux spectateurs de découvrir l'univers de la montagne".

Ce long métrage est focalisé sur l'aspect spirituel du périple de Bouchra Baibanou sur les sept sommets du monde.

Bouchra Baibanou est la première Marocaine à gravir les sept sommets, le Kilimanjaro en Afrique (2011), l'Elbrouz en Europe (2012), l'Aconcagua en Amérique du Sud (2014), le Mont McKinley en Amérique du Nord (2014), les Pyramides Carstens en Espagne (2015), l'Everest en Asie (2017) et le Vinson en Antarctique (2018).

Expositions

Comptoir des Mines Galerie (CMG) organise, à partir du mois d'octobre à Marrakech, cinq expositions individuelles de cinq talents marocains, à savoir Amina Azreg, Safae El Kadi, Karim Barka, Aymane Errachidi et Ilias Elhaddaoui.

Ces expositions rentrent dans le cadre du programme "MAJAZ" de la galerie, qui soutient les artistes émergents dans la réalisation de leur toute première exposition personnelle.

Quand il fut dans son lit, elle lui donna les deux oranges, ce qui lui causa un attendrissement. Il redevenait gentil, depuis qu'il buvait de la tisane et qu'il ne pouvait plus laisser son cœur sur les comptoirs des mastroquets. Elle finit par oser lui parler de son coup de marteau, surprise de l'entendre raisonner comme au bon temps.

- Ah ! oui, dit-il en se blaguant lui-même, j'ai joliment rabâché !... Imagine-toi, je voyais des rats, je courais à quatre pattes pour leur mettre un grain de sel sous la queue. Et toi, tu m'appelais, des hommes voulaient t'y faire passer. Enfin, toutes sortes de bêtises, des revenants en plein jour... Oh ! je me souviens très bien, la caboche est encore solide... A présent, c'est fini, je révasse en m'endormant, j'ai des cauchemars, mais tout le monde a des cauchemars.

Gervaise resta près de lui jusqu'au soir. Quand l'interne vint, à la visite de six heures, il lui fit étendre les mains; elles ne tremblaient presque plus, à peine un frisson qui agitait le bout des doigts. Cependant, comme la nuit tombait, Coupeau fut peu à peu pris d'une inquiétude. Il se leva deux fois sur son séant, regardant par terre, dans les coins d'ombre de la pièce. Brusquement, il allongea le bras et parut écraser une bête contre le mur.

- Qu'est-ce donc? demanda Gervaise, effrayée. □

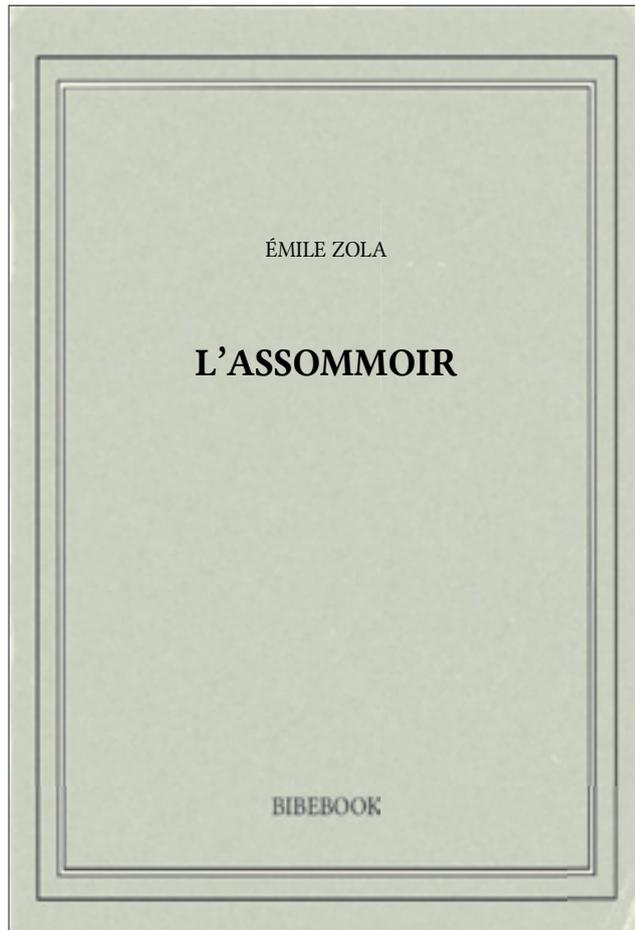
- Les rats, les rats, murmura-t-il. □ Puis, après un silence, glissant au sommeil, il se débattit, en lâchant des mots entrecoupés. □

- Nom de Dieu ! ils me trouvent la pelure !... Oh ! les sales bêtes !...

Tiens bon ! serre tes jupes ! méfie-toi du salopaud, derrière toi !... Sacré tonnerre, la voilà culbutée, et ces mufes qui rigolent !... Tas de mufes ! tas de fritouilles ! tas de brigands !

Il lança des claques dans le vide, tira sa couverture, la roulait en tapon contre sa poitrine, comme pour la protéger contre les violences des hommes barbus qu'il voyait. Alors, un gardien étant accouru, Gervaise se retira, toute glacée par cette scène. Mais, lorsqu'elle revint, quelques jours plus tard, elle trouva Coupeau complètement guéri. Les cauchemars eux-mêmes s'en étaient allés; il avait un sommeil d'enfant, il dormait ses dix heures sans bouger un membre. Aussi permit-on à sa femme de l'emmener. Seulement, l'interne lui dit à la sortie les bonnes paroles d'usage, en lui conseillant de les méditer.

S'il recommençait à boire, il retomberait et finirait par y laisser sa peau. Oui, ça dépendait uniquement de lui. Il avait vu comme on redevenait gaillard et gentil, quand on ne se soiflait pas. Eh bien ! il devait continuer à la maison sa vie sage de Sainte-Anne, s'imaginer qu'il était sous clef et que les marchands de vin n'existaient plus.



- Il a raison, ce monsieur, dit Gervaise dans l'omnibus qui les ramenait rue de la Goutte-d'Or.

- Sans doute qu'il a raison, répondit Coupeau. □ Puis, après avoir songé une minute, il reprit : □

- Oh ! tu sais, un petit verre par-ci par-là, ça ne peut pourtant pas tuer un homme, ça fait digérer. □ Et, le soir même, il but un petit verre de cric, pour la digestion. Pendant huit jours, il se montra cependant assez raisonnable. Il était très traqueur au fond, il ne se souciait pas de finir à Bicêtre. Mais sa passion l'emportait, le premier petit verre le conduisait malgré lui à un deuxième, à un troisième, à un quatrième; et, dès la fin de la quinzaine, il avait repris sa ration ordinaire, sa chopine de tord-boyaux par jour.

Gervaise, exaspérée, aurait cogné. Dire qu'elle était assez bête pour avoir rêvé de nouveau une vie honnête, quand elle l'avait vu dans tout son bon sens à l'asile ! Encore une heure de joie envolée, la dernière bien sûr ! Oh ! maintenant, puisque rien ne pouvait le corriger, pas même la peur de sa crevaision prochaine, elle jurait de ne plus se gêner; le ménage irait à la six-quatre-deux, elle s'en battait l'œil; et elle parlait de prendre, elle aussi, du plaisir où elle en trouverait. Alors, l'enfer recommença, une vie enfoncée davantage dans la crotte, sans coin d'espoir ouvert sur une meilleure saison.

Nana, quand son père l'avait giflée, demandait furieusement pourquoi cette rosse n'était pas restée à l'hôpital.

Elle attendait de gagner de l'argent, disait-elle, pour lui payer de l'eau-de-vie et le faire crever plus vite. Gervaise, de son côté, un jour que Coupeau regrettait leur mariage, s'emporta. Ah ! elle lui avait apporté la resucée des autres, ah ! elle s'était fait ramasser sur le trottoir, en l'enjôlant par ses mines de rosière ! Nom d'un chien ! il ne manquait pas d'aplomb ! Autant de paroles, autant de menteries. Elle ne voulait pas de lui, voilà la vérité. Il se traînait à ses pieds pour la décider, pendant qu'elle lui conseillait de bien réfléchir. Et si c'était à refaire, comme elle dirait non ! elle se laisserait plutôt couper un bras. Oui, elle avait vu la lune, avant lui; mais une femme qui a vu la lune et qui est travailleuse, vaut mieux qu'un feignant d'homme qui salit son honneur et celui de sa famille dans tous les mannezingues.

Ce jour-là, pour la première fois chez les Coupeau, on se flanqua une volée en règle; on se tapa même si dur, qu'un vieux parapluie et le balai furent cassés.

Et Gervaise tint parole. Elle s'avachit encore; elle manquait l'atelier plus souvent, jacassait des journées entières, devenait molle comme une chiffée à la besogne. Quand une chose lui tombait des mains, ça pouvait bien rester par terre, ce n'était pas elle qui se serait bais-

sée pour le ramasser. Les côtes lui poussaient en long. Elle voulait sauver son lard. Elle en prenait à son aise et ne donnait plus un coup de balai que lorsque les ordures manquaient de la faire tomber. Les Lorilleux, maintenant, affectaient de se boucher le nez, en passant devant sa chambre; une vraie poison, disaient-ils. Eux, vivaient en sournois, au fond du corridor, se garant de toutes ces misères qui piaulaient dans ce coin de la maison, s'enfermant pour ne pas avoir à prêter des pièces de vingt sous. Oh ! des bons cœurs, des voisins joliment obligeants ! oui, c'était le chat ! On n'avait qu'à frapper et à demander du feu, ou une pincée de sel, ou une carafe d'eau, on était sûr de recevoir tout de suite la porte sur le nez. Avec ça, des langues de vipère. Ils criaient qu'ils ne s'occupaient jamais des autres, quand il était question de secourir leur prochain; mais ils s'en occupaient du matin au soir, dès qu'il s'agissait de mordre le monde à belles dents.

Le verrou poussé, une couverture accrochée pour boucher les fentes et le trou de la serrure, ils se régalaient de potins, sans quitter leurs fils d'or une seconde. La dégringolade de la Banban surtout les faisait ronronner la journée entière, comme des matous qu'on carresse. Quelle dèche, quel décatissage, mes amis ! Ils la guettaient aller aux provisions et rigolaient du tout petit morceau de pain qu'elle rapportait sous son tablier. Ils calculaient les jours où elle dansait devant le buffet. Ils savaient, chez elle, l'épaisseur de la poussière, le nombre d'assiettes sales laissées en plan, chacun des abandons croissants de la misère et de la paresse.

Et ses toilettes donc, des guenilles dégoûtantes qu'une chiffonnière n'aurait pas ramassées ! Dieu de Dieu ! il pleuvait drôlement sur sa mercerie, à cette belle blonde, cette cato qui tortillait tant son derrière, autrefois, dans sa belle boutique bleue. Voilà où menaient l'amour de la fripe, les lichades et les gueuletons. Gervaise, qui se doutait de la façon dont ils l'arrangeaient, ôtait ses souliers, collait son oreille contre leur porte; mais la couverture l'empêchait d'entendre. Elle les surprit seulement un jour en train de l'appeler «la grand'téasse», parce que sans doute son devant de gilet était un peu fort, malgré la mauvaise nourriture qui lui vidait la peau. D'ailleurs, elle les avait quelque part; elle continuait à leur parler, pour éviter les commentaires, n'attendant de ces salauds que des avanies, mais n'ayant même plus la force de leur répondre et de les lâcher là comme un paquet de sottises. Et puis, zut ! elle demandait son plaisir, rester en tas, tourner ses pouces, bouger quand il s'agissait de prendre du bon temps, pas davantage.

(A suivre)

FONDATAX
Conseil financier et fiscal
**NTH LUXE ** SARLAU
Société à responsabilité
limitée à associé unique
Au capital de 100 000,00
Dirhams
Siège social : 26, AVE-
NUE MERS SULTAN,
ETAGE 1 APPT 3-
CASABLANCA
R.C. : 640431
AVIS DE
CONSTITUTION
Au terme d'un acte ssp en
date du 07 AOUT 2024, il
a été institué une société à

responsabilité limitée à as-
socié unique avec les ca-
ractéristiques suivantes :
1-Dénomination:NTH
LUXE
2-Siège social : 26, AVE-
NUE MERS SULTAN,
ETAGE 1 APPT 3-CASA-
BLANCA Activité:Net-
toyage des devantures,
magasin, appartement ...
4-Capital :
• MR ABDERAZAK
NTHELA fait apport en
numéraire de la somme
de 100.000 DH, divisée en
1000 parts sociales de 100

DH chacune
5-Gérance: • MR ABDE-
RAZAK NTHELA est dési-
gné gérant unique de la
société pour une durée
indéterminée.
6-l'exercice comptable dé-
bute le 1er janvier et se
termine le 31 décembre.
L'immatriculation au re-
gistre de commerce a été
effectuée au tribunal de
commerce de Casablanca
sous le numéro de dépôt
légal 932913 le
06/09/2024 N° 6227/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
Délégation Provinciale de la santé
et de la protection sociale
Kénitra

AVIS DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°13/2024

Achat de fournitures de bureau, papeterie et imprimés.
- L'ouverture des plis de l'appel d'offre N°13/24, prévue pour
Le 19/09/2024 à 10 heures, est reportée à la date du 02/10/2024

N° 6237/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 50/2024/INDH/PAZ

Le 08 Octobre 2024 à 11h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire
Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur
offres de prix pour :
-Construction de la piste menant au douar Amzourou à la C.T. Ait Majden, Province d'Azilal
-Ouverture et aménagement de la piste reliant la R.P 3013 et douar Aourazen et
Talatn à la C.T Ouassoula, Province d'Azilal
- Ouverture et aménagement de la piste reliant la R.P 3013 et douar Afella N'ighil
et point d'eau à la C.T Ouassoula, Province d'Azilal
- Construction de la voie menant au centre des personnes en situation
d'handicap à la C.T Tidil Fetouaka, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés
publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Soixante seize mille six cent
mille dirhams, 00 Ch (76.600.00 DH)**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la
somme de : **Trois millions huit cent trente deux mille cent quatre vingt cinq dirhams, 60 Ch
(3.832.185,60 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent
être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane
1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail
des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du
certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
B	B.1	3
	B.3	
	B.5	

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de
consultation.

N° 6240/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS RECTIFICATIF

Appel d'Offres Ouvert International n°172/2024/CHUIRC relatif à :
ACQUISITION D'UNE PLATEFORME DE VIRTUALISATION ET UNE SOLUTION DE SAUVEGARDE ET DE REPLICATION (Lot unique)

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le
public que suite à une erreur d'impression au niveau de l'avis d'Appel d'Offres publié
dans le journal « Al Itihad Al Ichiraki » en date du 03/09/2024 relatif à
l'ACQUISITION D'UNE PLATEFORME DE VIRTUALISATION ET UNE SOLUTION DE
SAUVEGARDE ET DE REPLICATION (Lot unique), la rectification sera comme suit :

يجب إيداع البيانات التقنية المطلوبة مرفوقة بالملحق 4 مملوء كما ينبغي

يجب إيداع البيانات التقنية المطلوبة مرفوقة بالوارق 4 مملوء كما ينبغي

N° 6238/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 49/2024/INDH/PAZ

Le 08 Octobre 2024 à 10 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire
Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur
offres de prix pour :

- Travaux de construction de la piste reliant Ait Boukbout et Ait Aamir à la C.T Timouille, Province d'Azilal
- Travaux de construction de la piste menant au douar Bouzourane à la C.T Timouille, Province d'Azilal
- Travaux d'aménagement de la piste menant au douar Ait Linda et Inghri à la C.T Timouille, Province d'Azilal
- Travaux d'aménagement de la piste reliant Ait Rejmaoul et douar Bouzourane à la C.T Timouille, Province d'Azilal
- Travaux d'aménagement de la piste menant à la Mosquée Zaouat Askar à la C.T Taglette, Province d'Azilal
- Travaux d'aménagement de la piste reliant douar Ait Ouassik et Anissal à la C.T Ouassulzerth, Province d'Azilal
- Travaux d'aménagement de la piste reliant Zarkanet douar Ait Bahou à la C.T Zaouat Ahansal, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés
publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cent vingt neuf mille cinq cent
dirhams, 00 Ch (129.500.00 DH).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la
somme de : **Six millions quatre cent soixante-dix-huit mille cinq cent onze dirhams, 74 Ch
(6.478.511,74DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent
être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane
1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail
des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du
certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
B	B.1	3
	B.3	
	B.5	

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de
consultation.

N° 6239/PA

ROYAUME DU MAROC




MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
CENTRE RÉGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE KÉNITRA

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° 06/2024/CRRAK**

« Réservé aux TRES PETITES, petites et moyennes entreprises nationales, aux
coopératives ou une union de coopératives et aux auto-entrepreneurs »

Il est porté à la connaissance du public que l'avis de l'appel d'offres ouvert national n°06/2024/CRRAK du 25 septembre 2024 publié dans le journal :

- ITTIHAD AL ICHTIRAKI n° 13.832 du 3 septembre 2024
- LIBÉRATION n° 10304 du 3 septembre 2024

ayant pour objet les travaux d'aménagement des bâtiments techniques et administratifs pour les différentes unités relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kénitra.

est modifié comme suit :

Le mercredi 25 septembre 2024

Au lieu de :

Le mercredi 25 octobre 2024

Les autres termes restent inchangés.

N° 6241/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Primaire & des Sports
Direction provinciale de Kénitra

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONALS SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE**

Le lundi 14 octobre 2024, à 09h00 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du primaire et du sport Kénitra, sis à rue Abdelaziz Bouteflika Mimouza -Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en DHS
51/DPK/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL AL ASSAM A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA- PROVINCE DE KENITRA -LOT UNIQUE	10 772 066,40 DHS TTC (dix millions sept cent soixante deux mille soixante six dirhams et quarante centimes TTC).	200 000,00 dh (deux cent mille dirhams).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

ADO international n°:	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
51/DPK/2024	A	3	A ₂

- Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N.B : La caution provisoire doit être libérée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du primaire et du sport de Kénitra.

N° 6242/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale,
du Primaire et des Sports



Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Rabat Sale Kénitra
Direction Provinciale de Kénitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT A MAJORATION N°54/DPK/2024
SEANCE - PUBLIQUE**

Le Lundi 07 octobre 2024 à 14h30min d'après-midi, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale à Kénitra Sis à rue Abdelaziz Bouteflika Mimouza, Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert à majoration :

A.O.D N°	Objet	Estimation du coût Des prestations en TTC	Caution Provisoire
54/DPK/2024	PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES COLLEGIALES, QUALIFIANTS, CSPE ET BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS RELLEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MENPS DE KENITRA EN LOT UNIQUE.	7 507019,52 DHS TTC Sept millions cinq cents sept mille dix-neuf dirhams cinquante-cinq CTS TTC	100 000,00 DHS (Cent mille dirhams)

Le Maître d'ouvrage est la Direction Provinciale de L'AREFRSK à Kénitra.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabanne 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation

N° 6244/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale,
du Primaire et des Sports



Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Rabat Sale Kénitra
Direction Provinciale de Kénitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT A MAJORATION N°53/DPK/2024
SEANCE - PUBLIQUE**

Le Lundi 07 octobre 2024 à 14h00min d'après-midi, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale à Kénitra Sis à rue Abdelaziz Bouteflika Mimouza, Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert à majoration :

A.O.D N°	Objet	Estimation du coût Des prestations en TTC	Caution Provisoire
53/DPK/2024	PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES RELLEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MENPS DE KENITRA EN LOT UNIQUE.	8 653 196,16 DHS TTC (Huit millions six cents cinquante-trois mille cent quatre-vingt-seize DHS sans CTS TTC)	100 000,00 DHS (Cent mille dirhams)

Le Maître d'ouvrage est la Direction Provinciale de L'AREFRSK à Kénitra.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabanne 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation

N° 6243/PA

« CAPOCCI MAROC »
SARL AU
Société A Responsabilité
Limitée A Associé
Unique au capital de
100.000 dirhams
Siège social : Résidence
Shahrazade II Immeuble
82 2ème étage N° 04
Palmyre - Casablanca
RC: 610219
IF: 60208836

NOMINATION D'UN
NOUVEAU GERANT
Il / - Il a été pris par l'asso-
cié unique en date du 9
juillet 2024 les décisions
suivantes :
- Démission de Monsieur
Serge, Jean, Pierre CA-
POCCI de ses fonctions de
gérant ;
- Nomination de Madame
Asmaa SENHADJI en tant
que nouvelle gérante de la
société ;
- La refonte et mise à jour
des statuts ;
Il / - Le dépôt légal a été
effectué au greffe du tri-
bunal de commerce de
Casablanca, en date du 3
Septembre 2024, sous le
numéro : 932539.
POUR EXTRAIT ET
MENTION
La gérance

N° 6248/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
Complexe sportif
Mohamed v
de Casablanca
et base nautique
de Mohammedia
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES

DE PRIX N° : 13/2024
Le 27/09/2024, à 10h.00
il sera procédé, dans le
bureau du directeur du
Complexe Sportif Moha-
med V de Casablanca
situé à Rue Caïd Al Ach-
tarMâarif Casablanca
l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert simplifié sur offres de
prix, n° 13/2024 du
27/09/2024, ayant pour
Objet : L'achat du maté-
riels sportifs pour les ter-
rains et salle couverte du
Complexe Sportif Moha-
med V de Casablanca sis
à la préfecture des arron-
dissements de Casa-Anfa
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse : www.marches-
publics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de :
925.344,00 TTC(neuf cent
vingt-cinq mille trois cent
quarante-quatre) TTC.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 18.000,00 dhs (dix-
huit mille dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30, deuxième para-
graphe de l'article 32 du
décret n° 2-22-431 du 15
Chaabane 1444 (08 mars
2023) relatif aux marchés
publics et les articles 9, 10,
11, 12 et 13 de l'arrêté du
ministre délégué auprès
de la ministre de l'écono-
mie et des finances,
chargé du budget n° 1692-

23 du 23 juin 2023 relatif à
la dématérialisation des
procédures, des docu-
ments et des pièces rela-
tifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessibles à l'adres-
se www.marchespublics.g
ov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article n° 9 du
Règlement de Consulta-
tion.

N° 6249/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
Complexe sportif
Mohamed v
de Casablanca
et base nautique
de Mohammedia
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES
DE PRIX N° : 14/2024
Le 30/09/2024 à 10h.00
il sera procédé, dans le
bureau du directeur du
Complexe Sportif Moha-
med V de Casablanca
situé à Rue Caïd Al Ach-
tarMâarif Casablanca
l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert simplifié sur offres de
prix, n° 14/2024 du
30/09/2024, ayant pour
Objet : L'achat du matériel
sportif pour la Base Nau-
tique de Mohammedia
sis à la préfecture de Mo-
hammedia relevant du
Complexe Sportif Moha-
med V.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse : www.marches-
publics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de 598.640,00
dhs TTC(neuf cent qua-
tre-vingt-dix-huit mille
six cent quarante dhs)
TTC.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 19.000,00 dhs (dix-
neuf mille dirhams).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30,
deuxième paragraphe de
l'article 32 du décret n° 2-
22-431 du 15 Chaabane
1444 (08 mars 2023) rela-
tif aux marchés publics et
les articles 9, 10, 11, 12 et
13 de l'arrêté du ministre
délégué auprès de la mi-
nistre de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 23
juin 2023 relatif à la dé-

matérialisation des pro-
cédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail des mar-
chés publics accessibles à
l'adresse www.marches-
publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article n° 9 du
Règlement de Consulta-
tion.

N° 6250/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 09/2024/BP/PAZ

Le Président du Conseil Provincial d'Azilal annonce aux publics le numéro que
l'appel d'offres sur offres de prix pour :

*Équipement des sièges des groupements des collectivités locales aux CTS : Azilal, bzuu,
demaate et ouaouzerth :

- Acquisition de petit matériel pour le bureau d'hygiène
- Acquisition de matériel pour la morgue
- Acquisition de matériel pour le captage et réservation des animaux

Est N° :09/2024/BP/PAZ au lieu du 09/2023/BP/PAZ, qui a été publié au libération
n°10293 du Mardi 20 au Jeudi 22 Aout 2024.

N° 6245/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 08/2024/BP/PAZ

Le Président du Conseil Provincial d'Azilal annonce aux publics que l'appel d'offres sur
offres de prix pour :

- Travaux de voiries aux quartiers sous équipes de la CT BENE AYAT, province d'Azilal
- Travaux de la mise à niveau à la CT de BZOU, province d'Azilal
- Travaux de voiries aux quartiers sous équipes de la CT MOULAY AZSSA BEN DRISS, province d'Azilal

Est rectifié comme suit :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original)
du certificat de qualification et de classification :
Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les
qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
B	B1-B3-B5-B11	3
C	C3	5
O	O1	1

N° 6246/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 16/2024/BP/PAZ

Le Président du Conseil Provincial d'Azilal annonce aux publics que l'appel d'offres sur
offres de prix pour :

Achèvement Des Travaux De Construction Du Siège Pour Les Groupements Des Collectivités
Territoriales à Bzuu, Demote et Ououzerth, Province d'Azilal

Est rectifié comme suit :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original)
du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les
qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
A	A1	5
O	O1	3
L	L1	4
M	M1	4
Q	Q1	3

N° 6247/PA

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/08/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL-AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : -SCOOT 49 -
Siège social: 5 RUE EN-NOUSSOUR RDC CASABLANCA
Capital social : il est fixé à 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune attribués comme suit :
HAJJI MOURAD: 100.000,00 Dhs.
Durée: 99 ans.
Objet : Exportateur et Importateur de Marchandises Non Spécialisées Transport Routier de Marchandises Non Accompagnées
Service de Fret Routier et Groupage
Location de Scooters et Mobylettes Électriques
Gérance: La société sera gérée pour une durée indéterminée par Mr MOURAD HAJJI
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 10/09/2024 sous n° 640849/2024.

N° 6251/PA

STE CHAWARMA WAMACHAWI ABNAE ACHAM
- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 31/05/2024, l'associé de la société CHAWARMA WAMACHAWI ABNAE ACHAM SARL AU, a décidé :
- Changement de dénomination sociale de la société ZIKKOS FOODS par la nouvelle dénomination CHAWARMA WAMACHAWI ABNAE ACHAM.
- Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 10/09/2023 sous n°933445.

N° 6252/PA

DISSOLUTION ANTICIPÉE ISOFACE SARL
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 100.000,00 Dirhams
Siège Social : CASABLANCA, 10 RUE LIBERTE ETAGE N°3 APPT N°5
L'an Deux Mille Vingt-quatre, et le 15 Mai, à Dix heures, l'Assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu les explications du président a décidé ce qui suit :
- Décide de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du 15 Mai 2024.
Conformément à la loi, la société subsistera pour les besoins de la liquidation, jusqu'à la clôture de celle-ci.
- Mr HASSAN ZAKI de nationalité marocaine, né le 05/10/1978, demeurant A 30 RUE MOZART ETG 1 APRT 3 QUARTIER RACINE CASABLANCA CIN N° PY811519

Le siège de liquidation est fixé à Siège Social : Casablanca, 10 RUE LIBERTE ETAGE N°3 APPT N°5
Ces deux résolutions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.
Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 27/05/2024 sous n° 919979

N° 6253/PA

CONSTITUTION SOCIETE - DOPPIAMOZZARELLA SARL
Aux termes d'un acte S.S.P. établi en date du 06 Septembre 2024, il a été constitué une société à Responsabilité Limitée - DOPPIAMOZZARELLA -. Siège Social : 15 Avenue Al Abtal, Appt. n° 4, Agdal, Rabat- Objet Social : RESTAURANTS ET SERVICES DE RESTAURATION MOBILE - Durée : 99 ans. Capital Social : 50.000,00 dhs - L'exercice social : commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre - La société est gérée pour une durée indéterminée par : Mr. SERAO NICOLA et Mr. NOBIS SILVIO.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce N° 179633 Pour extrait et mention

N° 6254/PA

Cabinet Comptable MOUNSEF AZMANI
46, Rue Anoual Al-Hoceima "SOCIETE ACCESS SOLAIRESARL/AU"
L'Assemblée générale extraordinaire du 04/09/2024 de la société - ACCESS SOLAIRE SARL/AU - au capital de 10.000,00dh, dont le siège social est situé à Rue Palestine Immeuble B2 N°9, Province Al-Hoceima a approuvé :
* Dissolution anticipée de la société ACCESS SOLAIRE SARL/AU.
* Nomination de M. AHMIDOUCH Mohamed Liquidateur de la société.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima le 06/09/2024 sous le N° 242.

N° 6255/PA

Clôture Liquidation -NOUALI CASH SERVICES - SARL RC 40101, Adresse : BD HASSAN II LOT BENMIMOUN 2 NR 97 OUJDA
Suite à l'Assemblée générale du 10/06/2024, il a été décidé :
• la clôture de liquidation de la société NOUALI CASH SERVICES
• Donner quitus au liquidateur.
• La radiation de la société du registre de commerce.
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce d'Oujda sous n°5479 en date du 10/06/2024 .Re-

gistre de commerce n° 40101

N° 6256/PA

Clôture de liquidation -SHAMA FASHION - SARL RC 37917, Adresse : BD BRAHIM ROUDANI RUE SALOUA 5 NR 21 APPT 4 ETG 2 OUJDA
Suite à l'Assemblée générale du 10/10/2023, il a été décidé :
• la clôture de liquidation de la société SHAMA FASHION
• Donner quitus au liquidateur.
• La radiation de la société du registre de commerce.
• Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce d'Oujda sous n°5481 en date du 10/06/2024 .Registre de commerce n° 37917

N° 6257/PA

Clôture de liquidation -SIFA STORE - SARL RC 18913, Adresse : LOT TALHAOUI ET CTS NR 107 DEM OUJDA.
Suite à l'Assemblée générale du 14/05/2024, il a été décidé :
• la clôture de liquidation de la société SIFA STORE
• Donner quitus au liquidateur.
• La radiation de la société du registre de commerce.
• Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce d'Oujda sous n°5485 en date du 10/06/2024 .Registre de commerce n° 18913

N° 6258/PA

Clôture de liquidation - STE KOUDDANE CHANGE - ADRESSE: 48 RUE DU CAIRE OUJDA Suite à l'Assemblée générale extraordinaire du 14/05/2024 il a été décidé :
• la clôture de liquidation de la société KOUDDANE CHANGE
• Donner quitus au liquidateur.
• La radiation de la société du registre de commerce.
• Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce d'Oujda sous n°5480 en date du 10/06/2024 .Registre de commerce n° 29913

N° 6259/PA

Clôture de liquidation -OUJDA PROEVENT - SARL RC 31741, Adresse : BD LALLAL EL FASSI MAGASIN NR M/31 PROJET RIAD EL BADIE OUJDA.
Suite à l'Assemblée générale du 10/06/2024, il a été décidé :
• la clôture de liquidation de la société OUJDA PROEVENT
• Donner quitus au liquidateur.
• La radiation de la société du registre de commerce.
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce d'Oujda sous n°54498 en

date du 10/06/2024 .Registre de commerce n° 31741

N° 6260/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHOURIBGA SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 10/BG/2024
Appel d'offre Réservé aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises, aux Coopératives, aux Unions des Coopératives et aux Auto-Entrepreneurs

Le 08 /10 / 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat général, sis au siège de la province de KHOURIBGA, à l'ouverture des plis relatives à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 10/BG/2024 du 08 /10 /2024 pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS :
- 2eme ANNEXE ADMINISTRATIVE A LA VILLE DE BEJAAD
- 2eme ANNEXE ADMINISTRATIVE A LA VILLE D'OUED-ZEM
- PROVINCE DE KHOURIBGA

- Le dossier d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Cinq cent quatre-vingt mille cent quatre-vingt-deux dirhams TTC (580 182,00 DH TTC).
- Le cautionnement provisoire est fixé à Onze Mille Dirhams (11000,00 dh)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1 444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces justificatives aux marchés publics.
Les candidats doivent : Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

N° 6261/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHOURIBGA

SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 11/BG/2024
Appel d'offre Réservé aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises, aux Coopératives, aux Unions des Coopératives et aux Auto-Entrepreneurs

Le 08 /10 / 2024 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat général, sis au siège de la province de KHOURIBGA, à l'ouverture des plis relatives à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°11/BG/2024 du 08 /10 /2024 pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS
-CAIDAT M'FASSIS-FOKRA
-CAIDAT LAGFAF-BENI IKHLEF
- 6emeANNEXE ADMINISTRATIVE A LA VILLE DE KHOURIBGA
-PROVINCE DE KHOURIBGA

-Le dossier d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 290.000,00 Dhs TTC (Deux cent quatre-vingt-dix mille dirhams, toutes taxes comprises).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.500,00 Dhs (Quatre mille cinq cents Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles-30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs offres par voie électronique dans le Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres dans l'article-16 du règlement de la consultation, sont mis dans un pli distinct et doivent-êtré déposés dans le Service des Affaires Financières et du Patrimoine - Bureau des Marchés - au Siège du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul sis à Angé avenue Mohamed-VI et Avenue Brahim Erroudani, Zone Industrielle-Ait Melloul, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis (au plus tard le 30/09/2024 à 16H 30Min) ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-10 du Règlement de consultation.

N° 6262/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL CONSEIL PREFECTORAL SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES ET DU PATRIMOINE BUREAU DES MARCHES AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° 10/2024/BP
Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le 01 Octobre 2024 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux du président du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, sis à Angé Avenue Mohamed-VI et Avenue Brahim Erroudani, Zone Industrielle-Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix

n° 10/2024/BP du 01/10/2024 ayant pour objet : Construction d'un bâtiment annexe au nouveau siège du conseil préfectoral : Fourniture et Installation d'un Ascenseur, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 290.000,00 Dhs TTC (Deux cent quatre-vingt-dix mille dirhams, toutes taxes comprises).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.500,00 Dhs (Quatre mille cinq cents Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles-30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs offres par voie électronique dans le Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres dans l'article-16 du règlement de la consultation, sont mis dans un pli distinct et doivent-êtré déposés dans le Service des Affaires Financières et du Patrimoine - Bureau des Marchés - au Siège du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis (au plus tard le 30/09/2024 à 16H 30Min) ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-10 du Règlement de consultation.

N° 6263/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et
de la Protection sociale
Direction Régionale
de la Santé et de
la Protection sociale
Tanger- Tétouan-
Al Hoceima
Direction Provinciale
de la Santé
et de la Protection
sociale de Tétouan
Avis d'appel d'offres
ouvert international
à majoration
N°17/2024 du
10/10/2024

SEANCE PUBLIQUE

Le 10 octobre 2024 à 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale, Avenue Abdelkhalik Torres Route de Martil, Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert international à majoration pour : Surveillance et Gardiennage des locaux administratifs relevant de la Délégation provinciale du Ministère de la Santé et de la protection sociale de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille dirhams (15 000,00 Dhs)

*L'estimation du coût des fournitures établies par l'administration est détaillée comme suite : Un million deux cent soixante-onze mille un dirhams et 98cts TTC (1 271 001,98dhs TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.

N° 6264/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION DAKHLA OUED EDDAHAB
PROVINCE QUED EDDAHAB
CERCLE EL ARGOUB
CAIDAT EL EL ARGOUB
COMMUNE TERRITORIALE EL ARGOUB
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° : 04/B.C./2024
Le 07/10/2024 à 11h00, il sera procédé dans la salle de réunions de la commune Territoriale EL ARGOUB à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'étude architecturale et suivi des travaux de construction du siège de la Commune El Argoub à Dakhla.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune ou télécharger via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Cinq Cent Mille Dirhams (2 500 000,00 Dhs) Hors taxe.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103,104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15chaabane1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la Commune d'El Argoub.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit remis séance tenante au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 6265/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale Du Préscolaire et des Sports

A.R.E.F Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Rhamna

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/RH/2024/EXP-INTERNATIONAL

Le 04/10/2024 à partir de 10 Heures il sera procédé, dans la salle de réunion de la direction provinciale du MENPS de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad à Benguerir sis à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix N° 06/RH/2024/EXP Relatif à : Prestations de restauration à l'occasion des diverses manifestations et réceptions organisées par la direction provinciale de RHAMNA relevant de l'AREF Marrakech-Safi (en lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à

partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme 1 360 700,00 (Un Million Trois cent Soixante Mille Sept cents Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 27 000,00 (Vingt-Sept Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du Règlement de Consultation.

N° 6266/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
13/2024/INDH

Le 08 Octobre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Fourniture et pose des citernes pour l'alimentation en eau potable des unités préscolaires - province de Khénifra
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

* Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 (Six mille Dirhams).

La cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. * L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

432 000,00 (Quatre cent trente deux mille Dirhams) TTC.

* N.B : Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 6267/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE
CASA-SETTAT
CHP MOULAY ABDELLAH DE MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
N° 15/2024 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 08/10/2024 à 10 h il sera procédé, dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Préfectoral de Mohammedia, Sis Avenue Hassan II Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert sur offre de prix n°15/2024du08/10/2024. Pour : Travaux d'aménagement du service de psychiatrie du CHP Mohammedia

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 599.443,50 (Cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quarante-trois dirhams cinquante centimes).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de : 11.000,00 (Onzémille) Dirhams

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Une visite des lieux sera programmée le : 02/10/2024 à 11H1.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6268/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE
N° 30/DRAO OUJDA /2024

Le 08/10/2024 à 10 heure, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda ; Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK ; à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres ouvert national relatif à l'Acquisition et installation du matériel didactique et pédagogique pour les besoins de l'Institut Technique Agricole de Guercif relevant de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à la Commune de TADART Province de GUERCIF en lot unique. Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du Portail des marchés public : accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : troiscentsoixantemille cinq cents soixante-quatre dirhams 00cts (360 564,00 Dhs) TTC .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinqmille Dirhams (5000,00dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des mar-

chés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

L. E. S. CATALOGUES / PROSPECTUS exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la DRAOBD LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis(07/10/2024) à 16 h30min) ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 6269/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° : 18 -2024-BG

Le 04octobre2024 il sera procédé dans les bureaux de la Province //Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 11H00 : AO n° : 18 -2024-BG ; relatif à : ACHAT DE CARBURANT ET LUBRIFIANTS

Caution provisoire : Treize mille dirhams (13 000,00 DHS)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quarante trois mille cent quarante dirhams 40 cts (852 558,40 DHS)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de la consultation

N° 6270/PA

Hornuss, le sport si suisse toujours fringant

Le hornuss, un sport vieux de plusieurs siècles, incarne la tradition suisse et réunit encore des milliers de personnes de toutes les générations à Hochtstetten, un petit village situé près de Berne.

Le palet a donné son nom, qui signifie frelon, à ce sport original parce qu'il émet un son qui rappelle le bourdonnement de l'insecte, lorsqu'il siffle dans les airs frappé de plein fouet.

Dans un grand mouvement qui fait penser au golf et au lancer de marteau, les frappeurs tapent dans ce palet avec une tige flexible en fibres de carbone qui peut atteindre trois mètres de long et se termine par un bloc de bois.

C'est cet embout qui remonte le long du "bock" -un rail de guidage en acier- et frappe le palet en plastique dur. Il quitte le bock à une vitesse pouvant atteindre 300 km/h et il peut voler à 70 m de haut.

Le jeu, pratiqué uniquement dans la partie centrale de la Suisse, consiste pour les joueurs de l'équipe adverse à tenter d'intercepter le palet à l'aide de "schindels", de lourdes et larges pelles plates en bois.

Ils n'hésitent pas à les jeter en l'air pour arriver à leurs fins.

Au début du mois, près de 4.500

amateurs ont pris part au 40e Festival national du hornuss aux abords du village de Hochtstetten, à 30 kilomètres au nord-est de la capitale Berne.

Les prix sont aussi traditionnels que le jeu: une couronne de feuilles de chêne ou encore une cloche de vache cérémonielle.

Le hornuss prend de la place et avec ses 32 terrains répartis sur 60 hectares de terres agricoles, la scène a pris ce jour-là des airs de champ de bataille ancien, avec des colonnes de joueurs s'étendant jusqu'à l'horizon.

Les coups de canons qui ont ponctué les sessions ajoutaient encore à l'illusion.

"Pour nous, ce sont les Jeux olympiques", explique à l'AFP Adrian Tschumi, président de l'Association nationale de hornuss, EHV.

"Ce n'est pas seulement un jeu: c'est la famille, l'environnement, la fête", insiste-t-il.

Bien qu'ancien, le hornuss est inclusif: les joueurs de tous âges y participent et hommes et femmes jouent dans la même équipe.

"On peut jouer avec des enfants de 10 ou 12 ans, et avec leurs grands-pères de 80 ans. C'est très particulier. Je ne connais aucun autre sport où trois générations peuvent jouer ensemble", s'émerveille M.



Tschumi.

"La magie de ce sport, pour moi, c'est l'équipe. J'aime jouer aux côtés de mon fils. C'est ce que j'aime, et les amis avec mes coéquipiers", ajoute-t-il.

La première trace écrite du hornuss remonte à 1564, la première compétition connue datant de 1655. Au XVIIe siècle, il était interdit le dimanche pour éviter que l'église ne soit désertée au profit du hornuss.

L'EHV, fondée en 1902, est "très traditionnelle", selon son président, mais a su s'adapter aux outils modernes. Une application permet d'enregistrer les scores en temps réel et le sport est présent sur Tik Tok.

Environ 6.000 adultes sont licenciés dont 600 femmes et aussi 1.300 joueurs de moins de 16 ans.

Les équipes ont besoin non seulement de frappeurs précis et puissants,

mais aussi de joueurs ayant l'œil pour repérer le hornuss, lire sa trajectoire et donner des instructions à ceux qui sont plus loin.

Pour Barbara Sommer, du club de Munchenburchsee-Diemerswil, tout le plaisir réside dans ce travail d'équipe.

"Je ne gagnerai jamais rien comme joueuse individuelle. Mais en équipe, si tout va bien, nous avons une chance", raconte-t-elle.

Avec sa barbe grise touffue et son cigare à la main, Walter Stooss, 70 ans, dénote dans l'équipe.

Le vétérinaire vante l'expérience qui vient avec l'âge, mais déplore la perte de souplesse.

"Nous devons être satisfaits de ce que nous pouvons encore faire", glisse-t-il à l'AFP.

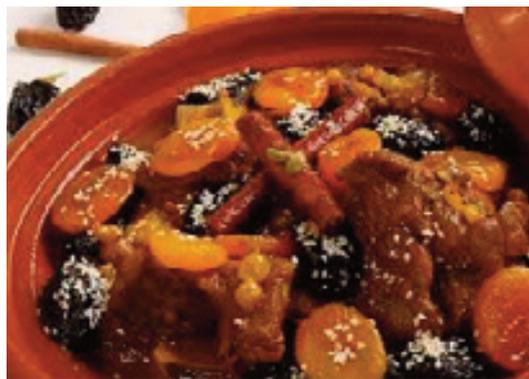
"On doit avoir la musculature du ventre. Il faut avoir de la force explosive", assure sa coéquipière Caroline Schertenleib, 31 ans. La compétition achevée, tout le monde se retrouve sous une grande tente pour une joyeuse cérémonie de remise des prix, des applaudissements nourris et de la bière.

A 54 ans, Adrian Tschumi se souvient avoir joué dès l'âge de 10 ans, de la nervosité et du plaisir enfantin.

"Le sentiment ne change pas", dit-il. "J'adore ça."

Recettes

Tajine de viande aux pruneaux



Ingrédients

1 kg de viande de veau ou de bœuf
2 oignons
3 gousses d'ail
1 pincée de pistils de safran
1 c-à-c de gingembre en poudre
1/2 c-à-c de curcuma
Sel
Huile et beurre
1 bâtonnet de cannelle
Pour les pruneaux
300 g de pruneaux secs
100 g d'amandes mondées et frites
Graines de sésame grillées
1 c-à-c de cannelle en poudre
3 c-à-soupe de sucre
1 c-à-soupe de miel

Préparation :

Dans une marmite faire chauf-

fer l'huile et le beurre, ajouter l'oignon, l'ail et la viande.

Ajouter les épices, mélanger bien afin que la viande s'imprègne des épices.

Verser l'eau au niveau de la viande, couvrir et cuire 45 min à peu près ou jusqu'à ce que la viande se détache facilement.

Rincer les pruneaux, les mettre dans une casserole, ajouter le sucre, le miel et la cannelle. Verser une louche du jus de cuisson et 4 c-à-soupe à peu près d'eau. Laisser confire doucement environ 15 min.

Dresser la viande et les pruneaux dans un plat de service, ajouter les amandes ainsi que les graines de sésame. Arroser de sauce.

Les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons

Les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons, mais les femmes restent désavantagées sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE, estime une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques, publiée mardi.

L'étude de l'OCDE intitulée "Regards sur l'éducation 2024", révèle que les femmes jeunes sont plus nombreuses que les hommes de la même classe d'âge à être diplômées du supérieur. Pourtant, note l'organisation, le taux d'emploi des femmes de 25-34 ans reste inférieur à celui des hommes.

Le taux d'emploi des femmes jeunes non diplômées du deuxième cycle du secondaire est inférieur de 25 points de pourcentage à celui de leurs homologues masculins.

Parmi les jeunes adultes diplômés de l'enseignement supérieur, l'écart entre hommes et femmes au regard du taux d'emploi est plus faible, mais reste significatif à 6 points de pourcentage, poursuit la même source, notant que les femmes jeunes gagnent également moins que les hommes jeunes, avec un salaire moyen inférieur de 15% pour les non diplômées du deuxième cycle du secondaire et de

17% pour les diplômées du supérieur.

L'étude de l'OCDE estime, par ailleurs, que la probabilité qu'ont les enfants issus de familles modestes de fréquenter des structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants avant l'âge de trois ans est inférieure de 18 points de pourcentage en moyenne.

Dans le primaire et le secondaire, les élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés obtiennent de moins bons résultats aux évaluations normalisées

comme le PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) ou le PISA, ajoute la même source. La même étude précise également que le nombre de jeunes de 25 à 34 ans non diplômés du secondaire a diminué dans la plupart des pays de l'OCDE entre 2016 et 2023.

La proportion de 18-24 ans sans emploi et sortis du système éducatif est passée de 16% à 14% entre 2016 et 2023 en moyenne dans les pays de l'OCDE, ajoute l'étude.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
NATIONAL

N° : 53/2024/B.G/PAZ
Le 09 Octobre 2024 à 11H,
il sera procédé, dans les
bureaux de Monsieur le
Secrétaire Général de la
Province d'Azilal à l'ou-
verture du plis relatif à
l'appel d'offre ouvert na-
tional sur offre de prix
pour :

- Fourniture et installation
du matériel de télécom-
munication pour la Pro-
vince d'Azilal.

- Fourniture et installation
du matériel d'audiovisuel
pour la Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offre
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics www.marchés-publics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
Treize mille dirhams,
00 Cts (13 000,00 DH).

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Sept cent
quarante-huit mille neuf
cent vingt dirhams, 00 Cts
(748.920,00 DH).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30 à 34 du décret n° 2-
22-431 du 15 Chaabane
1444 (08/03/2023) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
www.marchés-publics.gov.ma

Les prospectus, notices ou
autres documents techni-
ques exigés par le dossier
d'appel d'offres sont mis
dans un pli distinct et
doivent être déposés à la
division des Ressources
Humaines et Financières
de la Province d'Azilal au
plus tard le : 08 Octobre
2024 avant 16 heures ou
remis, séance tenante, au
président de la commis-
sion d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règle-
ment de consultation.

N° 6279/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA
PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORÊTS
INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE RÉGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OF-
FRES OUVERT NATION-
AL SUR OFFRES DE
PRIX

N°05/2024/CRRAAGD
RESERVE AUX TRES PE-

TITES, PETITES ET
MOYENNES ENTRE-
PRISES NATIONALES,
AUX COOPERATIVES
OU UNE UNION DE
COOPERATIVES ET
AUX AUTO-ENTREPRE-
NEURS

Le Lundi 07 Octobre 2024
à 9h, il sera procédé, dans
la salle des réunions au
siège de l'Institut National
de la Recherche Agrono-
mique sis à Avenue de la
Victoire Rabat, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres ouvert
national sur offres de prix
n°05/2024/CRRAAGD
pour les travaux de
construction d'une plate-
forme de compostière au
Domaine Expérimental
Melk Zhar relevant du
Centre Régional de la Re-
cherche Agronomique
d'Agadir, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à l'adresse
www.marchés-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Quatre
Cent Quarante Trois Mille
Quatre Cent Trente Six
Dirhams Toutes Taxes
Comprises (443 436,00 DH
TTC);

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : Huit Mille
Dirhams (8 000,00);

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30, 32,34 et 135 du dé-
cret n° 02-22-431 du 15
chaabane 1444 (08 mars
2023) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics accessibles à l'adresse
www.marchés-publics.gov.ma.

Il est signalé que le pré-
sent appel d'offres est ré-
servé aux très petites,
petites et moyennes entre-
prises nationales, coopé-
ratives, unions des
coopératives et auto-entre-
preneurs, en applica-
tion des dispositions de
l'article 148 du décret n° 2-
22-431 du 15 chaabane
1444 (8 mars 2023)

Les pièces justificatives à
fournir, sont celles pré-
vues par l'article 9 du règle-
ment de consultation.

N° 6280/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA
PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORÊTS
INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE RÉGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OF-
FRES OUVERT NATION-
AL SUR OFFRES DE
PRIX

N°06/2024/CRRAAGD

RESERVE AUX TRES PE-
TITES, PETITES ET
MOYENNES ENTRE-
PRISES NATIONALES,
AUX COOPERATIVES
OU UNE UNION DE
COOPERATIVES ET
AUX AUTO-ENTREPRE-
NEURS

Le Lundi 07 Octobre 2024
à 10 h 30 mn, il sera pro-
cédé, dans la salle des réu-
nions au siège de l'Institut
National de la Recherche
Agronomique sis à Ave-
nue de la Victoire Rabat,
à l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
n°06/2024/CRRAAGD
pour les travaux d'aména-
gement et d'agencement
des bâtiments du siège du
Centre Régional de la Re-
cherche Agronomique
d'Agadir, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à l'adresse
www.marchés-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Six Cent
Douze Mille Neuf Cent
Soixante Dirhams Toutes
Taxes Comprises (612
960,00 DH TTC);

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : Douze
Mille Dirhams (12 000,00);

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30, 32,34 et 135 du dé-
cret n° 02-22-431 du 15
chaabane 1444 (08 mars
2023) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics accessibles à l'adresse
www.marchés-publics.gov.ma.

Il est signalé que le pré-
sent appel d'offres est ré-
servé aux très petites,
petites et moyennes entre-
prises nationales, coopé-
ratives, unions des
coopératives et auto-entre-
preneurs, en applica-
tion des dispositions de
l'article 148 du décret n° 2-
22-431 du 15 chaabane
1444 (8 mars 2023)

Les pièces justificatives à
fournir, sont celles pré-
vues par l'article 9 du règle-
ment de consultation.

N° 6281/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA
PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORÊTS
INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE RÉGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OF-
FRES OUVERT NATION-
AL SUR OFFRES DE
PRIX

N°07/2024/CRRAAGD
RESERVE AUX TRES PE-
TITES, PETITES ET

MOYENNES ENTRE-
PRISES NATIONALES,
AUX COOPERATIVES
OU UNE UNION DE
COOPERATIVES ET
AUX AUTO-ENTREPRE-
NEURS

Le Lundi 07 Octobre 2024
à 11 h 30 mn, il sera pro-
cédé, dans la salle des réu-
nions au siège de l'Institut
National de la Recherche
Agronomique sis à Ave-
nue de la Victoire Rabat,
à l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
n°07/2024/CRRAAGD
pour les travaux d'aména-
gement de la piste d'en-
trée du Domaine
Expérimental Melk Zhar
relevant du Centre Régi-
onal de la Recherche Ag-
ronomique d'Agadir, en lot
unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à l'adresse
www.marchés-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Cinq Cent
Quatre Vingt Dix Neuf
Mille Deux Cent Deux
Dirhams Toutes Taxes
Comprises (599 202,00 DH
TTC);

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : Onze Mille
Dirhams (11 000,00);

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30, 32,34 et 135 du dé-
cret n° 02-22-431 du 15
chaabane 1444 (08 mars
2023) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics accessibles à l'adresse
www.marchés-publics.gov.ma.

Il est signalé que le pré-
sent appel d'offres est ré-
servé aux très petites,
petites et moyennes entre-
prises nationales, coopé-
ratives, unions des
coopératives et auto-entre-
preneurs, en applica-
tion des dispositions de
l'article 148 du décret n° 2-
22-431 du 15 chaabane
1444 (8 mars 2023)

Les pièces justificatives à
fournir, sont celles pré-
vues par l'article 9 du règle-
ment de consultation.

N° 6282/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE MARI-
TIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORÊTS
INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE RÉGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OF-
FRES OUVERT NATION-
AL SUR OFFRES DE
PRIX

N°08/2024/CRRAAGD

Le Lundi 07 Octobre 2024
à 14 h, il sera procédé,
dans la salle des réunions
au siège de l'Institut Na-
tional de la Recherche
Agronomique sis à Ave-
nue de la Victoire Rabat,
à l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
n°08/2024/CRRAAGD
pour l'acquisition de ma-
tériel agricole et d'irriga-
tion pour le Centre
Régional de la Recherche
Agronomique d'Agadir,
en trois (03) lots :

- Lot n° 1 : Matériel agri-
cole de travail du sol ;
- Lot n° 2 : Matériel agri-
cole de traitement ;
- Lot n° 3 : Matériel d'ir-
rigation.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à l'adresse
www.marchés-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de :

- Lot n°1 : Soixante-neuf
mille cinq cent quatre-
vingt Dirhams (69 580,00
Dirhams) Toutes Taxes
comprises ;

- Lot n°2 : Soixante-quatre
mille quatre cent quatre-
vingt-dix Dirhams (64
490,00 Dirhams) Toutes
Taxes comprises ;

- Lot n°3 : Deux cent quar-
ante-trois mille sept cent
vingt-neuf Dirhams (243
729,00 Dirhams) Toutes
Taxes comprises ;

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : Mille trois cent
Dirhams (1 300,00 Di-
rhams);

- Lot n° 2 : Mille deux
cent Dirhams (1 200,00 Di-
rhams);

- Lot n° 3 : Quatre Mille
huit cent Dirhams (4
800,00 Dirhams);

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être effectués
conformément aux dispo-
sitions des articles 30, 32,
34 et 135 du décret n°2-22-
431 relatif aux marchés
publics du 15 chaabane
1444 (8 mars 2023).

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail marocain des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou
autres documents techni-
ques exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent être
déposés au Service admini-
stratif relevant du Centre
Régional de la Recherche
Agronomique d'Agadir, sis
Avenue des FAR, Inezgane,
au plus tard le 04 Octobre
2024 à 16 h 00 mn ou
remis séance tenante au
président de la commis-
sion d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 9 du règlement
de la consultation.

N° 6283/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE MARI-
TIME

DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORÊTS

INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE RÉGIONAL DE
LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
D'AGADIR

AVIS D'APPEL D'OF-
FRES OUVERT NATION-
AL SUR OFFRES DE
PRIX

N°09/2024/CRRAAGD
RESERVE AUX TRES PE-
TITES, PETITES ET
MOYENNES ENTRE-
PRISES NATIONALES,
AUX COOPERATIVES
OU UNE UNION DE
COOPERATIVES ET
AUX AUTO-ENTREPRE-
NEURS

Le Mardi 08 Octobre 2024
à 9h, il sera procédé, dans
la salle des réunions au
siège de l'Institut National
de la Recherche Agrono-
mique sis à Avenue de la
Victoire Rabat, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres ouvert
national sur offres de prix
n°09/2024/CRRAAGD
pour les travaux d'aména-
gement et entretien des es-
paces verts relevant du
Centre Régional de la Re-
cherche Agronomique
d'Agadir, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à l'adresse
www.marchés-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Six Cent
Soixante Quatre Mille
Trois Cent Huit Dirhams
Toutes Taxes Comprises
(664 308,00 DH TTC);

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : Treize
Mille Dirhams (13 000,00)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30, 32,34 et 135 du dé-
cret n° 02-22-431 du 15
chaabane 1444 (08 mars
2023) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics accessibles à l'adresse
www.marchés-publics.gov.ma.

Il est signalé que le pré-
sent appel d'offres est ré-
servé aux très petites,
petites et moyennes entre-
prises nationales, coopé-
ratives, unions des
coopératives et auto-entre-
preneurs, en applica-
tion des dispositions de
l'article 148 du décret n° 2-
22-431 du 15 chaabane
1444 (8 mars 2023)

Les pièces justificatives à
fournir, sont celles pré-
vues par l'article 9 du règle-
ment de consultation.

N° 6284/PA

* ACTICE* SARL.
Aux termes d'un PV AGE à Casa en date du 05/08/2024, il a été décidé

-La dissolution anticipée de la société pour non réalisation de son objet social.

-Confier à Mme FATIMA EL BAJJA & Mr ANTONIO CANNAVINA les fonctions des liquidateurs de la société.

-Fixer le siège de liquidation à l'adresse suivante : Résidence Medina C Appt N°E 19 Route 1029-20100 Sidi Maarouf - Casablanca. Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 933760 du 12/09/2024.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 6285/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT DE SIDI TIJI
CTSIDI TIJI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N°03/2024

Le 10/10/2024, à 11 H 00 min, il sera procédé, dans la salle de la commune de SIDI TIJI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE MENANT DE LA PISTE DU DOUAR ZAOUJA AU DOUAR OULED M' TAA.

Le maître d'Ouvrage est le président de la commune de SIDI TIJI.

Le dossier d'appel d'offres peut télécharger à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma.

La Caution provisoire : 13.000,00 DHS (treize Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : (654220,80 dhs) six cent cinquante-quatre mille deux cent vingt Dirhams 80 ctm TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

* Les concurrents doivent obligatoirement

déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 6286/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
N° : 12/2024/B.G. C/P.AZ

Le 25septembre 2024 à 11Heuresil sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pourÉTUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS ET CENTRES DES COMMUNES RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES DE HAUT ET MOYEN ATLAS PROVINCE AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quinze mille dirhams (15 000,00 DH).L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent quatre-vingt-dix mille dhs (790 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023)relatif aux marchés publics.

* Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation Dossier technique :

1 : Pour les concurrents installés au Maroc

Une copie certifiée conforme à l'original de l'agrément D14, D17, D18, D20

2 : Pour les concurrents non installés au Maroc

Ils doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

N° 6287/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 51/2024/DGM

Le présent Appel d'Offres est réservé aux très petites Entreprises, pe-

tites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto entrepreneurs

Le 08/10/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 51/2024/DGM du 08/10/2024, pour : La maintenance du système d'automatisation de l'observation météo-

rologique de l'aéroport de Sidi Slimane (Préfecture de Sidi Slimane). Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Mille Deux Cent Quarante Dirhams TTC (300 240,00 Dirhams TTC)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams (5 000,00 dhs) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt

des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 01/10/2024 à 10h à l'aéroport de Sidi Slimane

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6288/PA

Malgré la suspension de l'impression, les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien,
Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur





07H00 : Hymne national+ Coran
 07H05 : Documentaire amazigh
 07H35 : Documentaire amazigh
 08H10 : Arrouad
 09H10 : Ichaa Mamlaka
 10H05 : Dounia Douara
 11H00 : Ousrati
 11H55 : Attissaa f lkhaters
 12H30 : Attissaa f lkhaters
 13H00 : JT Addahira
 13:25 : Prière du vendredi
 14H00 : JT en Amazigh



14H20 : JT en Espagnol
 14H40 : Dépannage
 16H25 : Amouddou
 16H55 : Amelay
 17H55 : Bnat Si Taher
 18H10 : Bnat Si Taher
 18H30 : JT en Français
 18H5 : Ouyoune Ghaïma
 19H25 : Serba
 20H00 : Ana w Ganti
 20H15 : Caméra dahika
 20H25 : Derb
 21H00 : JT Principal
 22H0 : ser lkdim
 22H35 : ser lkdim
 23H10 : Love Story



00H00 : Dernier bulletin d'information
 00H20 : Waadi 1
 00H55 : Ouyoune Ghaïma
 01H30 : Bnat Si Taher
 01H45 : Bnat Si Taher
 02H00 : Canal Atlas
 03H00 : Dounia Douara
 03H55 : Documentaire amazigh
 04H25 : Documentaire amazigh
 05H00 : Ichaa Mamlaka
 06H00 : Ousrati



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
 07:10:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:55:00 : DOCUMENTAIRE : AL MAGHRIB WA AL MAGHARIBA
 08:45:00 : FEUILLETON : BNAT LA7DID
 09:40:00 : FEUILLETON : BNAT LALLA MENNANA
 10:10:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 10:20:00 : FEUILLETON : HOURIA
 11:00:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:20:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
 12:05:00 : SERIE : LALLA FATEMA
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:25:00 : RELIGIEUX : PRIÈRE DU VENDREDI
 13:55:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 14:10:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 15:00:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 15:10:00 : MAGAZINE : TOUT ROUQU AL 3ARIFINE
 15:20:00 : MAGAZINE : AL ISLAM 3AMAL WA SOULOUK
 15:30:00 : MAGAZINE : AD-DINE WA ANNASS
 15:35:00 : FEUILLETON : DARI MEKTOUBI
 17:30:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
 18:05:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR
 18:20:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU WA MAYMOUN
 18:35:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 18:50:00 : FEUILLETON : 3aïti
 19:40:00 : FEUILLETON : HKAYTI
 20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 21:00:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:05:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:15:00 : NEWS : AL MAS-SAYYA
 21:45:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:55:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
 23:20:00 : JEU : NKTACH-FOU BLADNA
 00:20:00 : FEUILLETON : 3aïti
 01:05:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 01:50:00 : SPECTACLE : MAITRE GIMS STARS IN THE PLACE
 03:25:00 : MAGAZINE : TWAHACHNAK
 04:10:00 : FEUILLETON : HKAYTI
 04:55:00 : MAGAZINE : AL-HANE 3CHAQNAHA



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



05h35 : Tfo
 07h30 : Téléshopping
 08h25 : Familles nombreuses
 10h00 : Amour, gloire et beauté
 11h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi
 12h00 : Journal
 12h55 : Les Harrington doivent mourir: Téléfilm
 14h40 : Le frère disparu : Téléfilm
 16h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 17h50 : Ici tout commence : Série
 19h55 : Demain nous appartient : Série
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 19h45 : Tirage du Loto, c'est Canteloup
 20h10 : Avenir : Série
 22h15 : New York unité spéciale : Série
 23h15 : Chicago police département : Série
 01h35 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 08h30 : La maison des Maternelles
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place



10h20 : Chacun son tour : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h45 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 15h55 : Affaire conclue : Magazine
 16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 22h30 : Un si grand soleil : Série
 20h10 : Meurtres au paradis : Série
 23h40 : Meurtres au paradis : Série
 01h20 : Dans les yeux d'Olivier
 02h35 : Ca commence aujourd'hui
 03h50 : Courant d'art
 03h50 : Pays et marchés du monde
 03h15 : Tout le monde veut prendre sa place.



05h00 : M6 music
 06h00 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 10h30 : Ca peut vous arriver : Magazine
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 11h45 : L'œil de Philippe Caverivière : Divertissement
 11h45 : Le 12.45
 12h40 : Scènes de ménages : Série française
 13h00 : Un jour, un doc Magazine
 16h20 : Le château de mes rêves : Magazine
 18h45 : Le meilleure boulangerie de France : Divertissement
 18h45 : Le 19.45, météo
 20h10 : Scènes de ménages : Série française
 20h05 : E=M6 : Magazine
 22h10 : E=M6 : Magazine
 01h05 : E=M6 : Magazine
 03h10 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 19h50 : Un drôle de paroissien :



Film
 21h30 : Sunshine : Film
 01h10 : Days : Film
 03h10 : Square artiste
 04h40 : Arte regards



06h00 : Okoo.
 Dessins animés
 07h30 : Paname
 08h50 : Dans votre région
 09h55 : Outre-mer Je mag
 10h25 : Outre-mer l'info
 12h00 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h05 : Le Renard : Série
 15h15 : Duels en familles le match des régions
 16h00 : Slam : Jeu
 16h55 : Questions pour un super champion : Jeu
 17h30 : Le 18-30



18h00 : Le 19-20
 19h20 : Saveurs de saison : Magazine
 19h20 : Samedi d'en rire la quotidienne : Divertissement
 19h50 : Tout le sport
 20h10 : Django unchained : Film
 23h55 : Secte du Temple Solaire : Vercors
 23h45 : Nouvelle Calédonie : Documentaire
 01h35 : Miroirs : Documentaire
 02h45 : Outre-mer
 02h50 : Les matinales
 03h45 : Duels en familles, le match des régions
 03h45 : Slam

Sport

Mondial de futsal

Dernière ligne droite de préparation pour l'EN



La sélection nationale de futsal s'est entraînée mercredi dernier à Tachkent en Ouzbékistan en prévision de son entrée en lice en Coupe du monde face à la sélection du Tadjikistan lundi 16 septembre. Cette séance a été consacrée par l'entraîneur Hicham Dguig aux aspects tactique et technique.

Les autres équipes du groupe E sont le Panama et le Portugal. Il s'agit là de la quatrième participation d'une sélection marocaine aux phases finales d'une Coupe du monde de futsal, après les éditions de Thaïlande en 2012, de Colombie en 2016 et de

Lituanie en 2021. Cette dernière échéance a vu l'équipe du Maroc atteindre le stade des quarts de finale. Le Maroc compte dans son palmarès trois titres de champion d'Afrique en 2016, 2020 et 2024, en plus d'une consécration en Coupe de Confédérations remportée en 2022.

Mohcine Bouriga rejoint FC Sion

Le Maghreb Association Sportive (MAS) de Fès a annoncé le transfert de son joueur Mohcine Bouriga au club suisse de FC Sion.

Le transfert de l'ex attaquant du MAS a été confirmé par une source du club qui a précisé que Bouriga a réussi les tests médicaux en Suisse avant de signer un contrat de trois ans avec le club valaisan.

A cette occasion, le MAS a souhaité plein succès au joueur de 24 ans, qui a passé près d'un an et demi sous les couleurs jaune et noir.

"Mohcine est un joueur solide, fort dans le jeu de tête, mais aussi très habile devant le but. Nous recherchions ce profil depuis quelque temps maintenant. C'est un plaisir de l'accueillir en Valais", s'est réjoui, de son côté, Barthélémy Constantin, directeur sportif du club suisse dans des déclarations à la presse.

Lors de la dernière saison, Bouriga a inscrit 12 buts et réussi 4 passes décisives en vingt-neuf matchs sous le maillot du MAS.



Football

La sélection nationale marocaine des moins de 15 ans effectue, jusqu'au 15 septembre, un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Maâmorra.

L'entraîneur de la sélection nationale, Achraf Hanzaz a convoqué 31 joueurs pour ce rassemblement, qui sert de préparation aux prochaines échéances, indique la Fédération Royale marocaine de football sur son site web.

Voici la liste:

Hdyli Ayoub (FUS), Sqalli Houssaini Yanis (Raja AC), Naami Youssef (CF Beni Mellal), Ambarki Anouar (CF Beni Mellal), Ghazboubi Noh (CF Beni Mellal), Mzoudi Adam (CF Beni Mellal), Souni Reda (CF Beni Mellal), Laghmaid Amine (CF Beni Mellal), Kharbouch Yahya (CF Beni Mellal), Lakouiri Reda (CF Beni Mellal), Tayro Mouad (CF Beni Mellal), El Hzoumi Yahya (CF Beni Mellal), Boudi Saïd (CF Beni Mellal), Jabrane Hamza (CF Saadia), Chahid Nabil (CF Saadia), Al Mourabiti Saad (CF Saadia), Chanouf Ahmed (CF Saadia), Al Kriki Reda (CF Saadia), En Nadouri Zaid (CF Saadia), Rhrida Hicham (CF Saadia), Jamila Jad (CF Saadia), Essakhi Adam (CF Casa), Targhi Amine (CF Casa), Maldi Reda (CF Casa), Hamdi Youssef (CF Casa), Azouz Yahya (CF Casa), Chaoui Islam (CF Casa), Sadik Ilyas (CF Casa), Bouyaghroumi Jaafar (CF Casa), Ait Taleb Ismail (CF Casa) et Bekkari Amine (CF Casa).

Cyclisme

Le Marocain Ibrahim Sébahi a remporté le maillot blanc du meilleur jeune coureur (U23), lors du Tour cycliste de Salalah, au Sultanat d'Oman, clôturé mercredi.

Au terme de la quatrième et dernière étape, entre Maghssil et Chalarat Darbat (133 km), Sébahi, de l'équipe Qatar Pro, a occupé la 2ème place aux classements par temps et par points.

Ce tour a vu la participation de 15 sélections et équipes issues de différents continents.

Echecs

La sélection marocaine des échecs prend part à l'Olympiade de Budapest-2024 qui a débuté mardi, a indiqué la Fédération Royale marocaine des échecs.

Dans un communiqué, la fédération souligne que le Maroc participe avec une équipe dames et une équipe messieurs.

L'équipe féminine est composée de Karima Akhraïf (capitaine), Lilia Shamaou, Roua Al Amim, Maryam Al Harak et Sarah Al Barbari, tandis que l'équipe masculine comprend Mohamed Tayssir (capitaine), Jacques Elbilal, Anas Moayed, Ibrahim Al Asri et Mehdi Pierre.

1.000 participants à la 3^{ème} édition du circuit Ironman 70.3 à Tanger



La troisième édition du circuit Ironman 70.3, une compétition de renommée mondiale qui attire des athlètes venus des quatre coins du globe, se tiendra le 27 octobre à Tanger.

"Les 1.000 participants attendus auront un seul objectif : combiner l'effort physique avec la découverte des merveilles touristiques de la région", ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

"Nous sommes honorés par le soutien continu des autorités locales, sous la supervision du wali de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, qui nous ont permis d'offrir un événement conforme aux standards internationaux d'Ironman dès la première édition", ont-ils poursuivi.

Le Comité organisateur a ajouté : "Notre équipe est dédiée à offrir aux participants une expérience inoubliable, non seulement par la qualité des parcours, mais aussi grâce à l'immersion unique dans la perle du Nord qu'est Tanger".

L'Ironman 70.3 Tanger s'engage également pour la soli-

darité, avec une course féminine organisée dans le cadre d'Octobre Rose, mois de sensibilisation au cancer du sein, où 300 participantes sont attendues.

De plus, une course pour enfants permettra aux jeunes champions de découvrir les parcours de course à pied de l'Ironman 70.3, offrant ainsi une opportunité unique d'inclure les familles et les Tangerois dans cette grande fête sportive. Ces deux courses annexes se tiendront le 26 octobre, veille de la course principale.

Disposant d'un climat agréable en fin octobre, avec des températures variant entre 15 et 25 degrés, Tanger et sa région offrent une multitude d'activités et de paysages à explorer.

Cette ville légendaire, source d'inspiration pour de nombreux artistes et écrivains, séduit par son authenticité, ses ruelles pittoresques, son littoral époustoufflant et ses nombreux parcs.

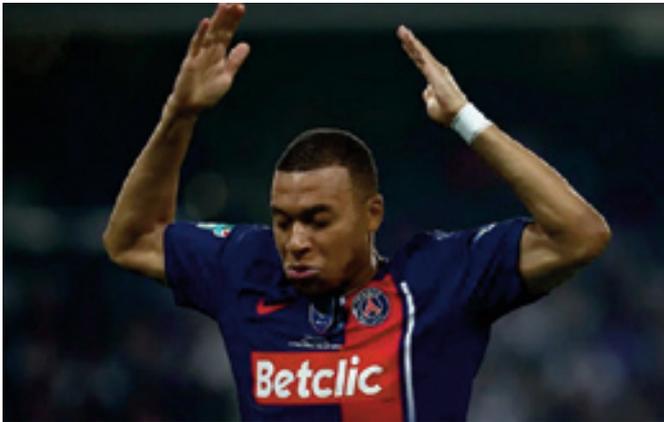
Les participants, souvent accompagnés de leurs familles et amis, auront l'occasion de découvrir ces trésors tout en participant à une compétition d'envergure, a noté la même source, faisant savoir que l'événement devrait attirer environ 10.000 visiteurs à Tanger.

La devise d'Ironman, "Anything is possible", résonnera une fois de plus sur les parcours spectaculaires de l'Ironman 70.3 Tanger, entre Méditerranée et Atlantique. Les participants commenceront par une épreuve de natation de 1,9 km dans la magnifique baie de Tanger.

Le parcours cycliste, désormais optimisé, les mènera sur 90 km à travers la forêt diplomatique et la forêt Médiouna, en longeant la plage de Merkala et en traversant l'unique rencontre des deux mers.

La course à pied de 21,1 km débutera à la Marina de Tanger et longera la corniche, offrant une arrivée inoubliable sur la presqu'île de Tanja Marina Bay.

Kylian Mbappé rejette la médiation proposée par la LFP dans son litige avec le PSG



Le litige est parti pour durer: Kylian Mbappé a rejeté la médiation proposée mercredi par la Ligue de football professionnel (LFP), qu'il avait saisie pour récupérer 55 millions d'euros de salaires et primes impayés par le Paris SG.

Les avocats des deux parties étaient réunis mercredi matin à l'invitation de la commission juridique de la LFP, saisie par l'ancien joueur du PSG, parti au Real Madrid cet été. La commission tranchera vendredi.

"En l'absence de conciliation, la commission de discipline de la LFP notifiera sa

décision aux deux parties vendredi", a fait savoir en début de soirée la Ligue à l'AFP.

"La Commission a insisté sur la mise en place d'une médiation entre les parties, que le Paris Saint-Germain recherche depuis de nombreux mois", s'est "réjoui" plus tôt le club dans un communiqué.

"L'éventualité d'une médiation a été évoquée ce matin lors de cette audience. Cette hypothèse a été rejetée, en séance, par le représentant du joueur", a pour sa part indiqué l'entourage de Kylian Mbappé dans un communiqué à l'AFP.

"Une médiation serait inutile pour constater le défaut de paiement qui ressort

de la simple analyse des bulletins de paie du joueur", a poursuivi cette source, sans préciser quelles options Mbappé choisirait d'explorer. Parmi ses possibilités, porter l'affaire devant l'UEFA ou encore le conseil de prud'hommes.

Le PSG se montre confiant, puisque de tels recours seraient longs et incertains. Et parce qu'il est prêt à faire témoigner son directeur sportif Luis Campos et même l'entraîneur Luis Enrique, présents dans la pièce lors d'un accord verbal en août 2023.

"C'est une grosse défaite pour Kylian, il voulait que la commission intime au PSG de lui payer 55 millions d'euros, mais elle a retenu nos arguments nombreux et pertinents, en disant qu'il devait parvenir à un accord", indique-t-on dans l'entourage de la direction du club.

"Pour se soustraire à son obligation de paiement, le club cherche à démontrer l'existence d'un accord occulte qui le justifierait", dénonce de son côté l'entourage de l'attaquant et capitaine de l'équipe de France.

"Mais le club ne démontre pas l'existence d'un tel accord. A fortiori, il n'en prouve ni la signature ni l'homologation" et l'accord "serait donc nul et non avenu en application des dispositions de l'article 256 de la charte du football professionnel", assure cette source.

En début d'année, avant la décision du joueur de partir, les deux camps avaient affirmé que Mbappé avait renoncé à une

partie de ses primes dans un accord passé avec le PSG en août 2023 après sa mise à l'écart de l'équipe durant un mois.

Le joueur lui-même avait déclaré à la presse, le 3 janvier: "Avec l'accord que j'ai passé avec le président cet été, peu importe ma décision, on a réussi à protéger l'ensemble des parties, à préserver la sérénité du club pour les défis à venir, c'est le plus important".

Mais cette "sérénité" a vite laissé place à des échanges de courrier entre les avocats des deux parties, ces derniers mois, dont l'AFP a partiellement obtenu copie.

Kylian Mbappé demande le versement d'une somme de 55 millions d'euros qui comprend l'ultime tiers d'une prime à la signature (36 millions d'euros brut) que le joueur était censé toucher en février, les trois derniers mois de salaires prévus dans son contrat (avril, mai, juin), ainsi qu'une "prime éthique" sur ces trois mois.

Selon le club, cette demande du joueur revient à ne pas respecter l'accord passé en août 2023. Le camp Mbappé considère pour sa part, selon L'Equipe, que cet accord n'avait alors pas été signé et se révèle donc caduc.

Le PSG, dans une lettre le 1er juillet de son secrétaire général Victoriano Melero, parle de "gentlemen's agreement" et d'accord verbal passé devant de nombreux témoins. Et il estime que la déclaration du 3 janvier du joueur lui-même ajoute à sa valeur juridique.

Manchester United enregistre des pertes pour la cinquième année consécutive



Pour la cinquième année consécutive, Manchester United a annoncé mercredi des pertes nettes, évaluées pour la saison passée à 113,2 millions de livres (133,7 millions d'euros), malgré des revenus record.

Pour l'exercice clos le 30 juin, le club de Premier League a enregistré un chiffre d'affaires record de 661,9 millions de livres (782,3 millions d'euros), en hausse de 2,1% par rapport à l'année précédente (648,4 millions de livres) grâce aux recettes des matchs et aux revenus commerciaux.

Manchester United a engagé des dépenses de 47,8 millions de livres (56,5 millions d'euros) pour des "éléments exceptionnels", principalement liés à l'achat de parts minoritaires par son co-proprétaire Jim Ratcliffe, également propriétaire de l'OGC Nice, finalisé en février.

Les règles de profit et de durabilité (PSR) de la Premier League autorisent des pertes maximales de 105 millions de livres (124 millions d'euros) sur une

période de trois ans. Certaines pertes sont jugées "recevables", comme les dépenses liées aux infrastructures, aux équipes féminines et de jeunes.

Les clubs d'Everton et de Nottingham ont tous les deux été sanctionnés d'un retrait de points la saison dernière pour non-respect des règles financières de la Premier League.

En mai, Everton a renoncé à faire appel de sa sanction de deux points et l'appel de Nottingham a été rejeté.

Ces derniers mois, Manchester United s'est lancé dans une grande réorganisation interne, intronisant en janvier comme nouveau président-directeur général le Marocain Omar Berrada, après huit ans comme directeur des opérations football à Manchester City.

"Alors que j'entame mon nouveau rôle de PDG de ce club historique, nous sommes tout extrêmement concentrés sur notre travail collectif pour créer un avenir brillant avec, au cœur, le succès du football", a affirmé Omar Berrada. Il a précisé que le club travaillait "à une meilleure viabilité financière" et opérait "des changements sur nos opérations pour les rendre plus efficaces, pour s'assurer que nous consacrons nos ressources à l'amélioration des performances sur le terrain".

Éliminé en phase de poules de Ligue des champions la saison dernière, le club manucien a terminé huitième de Premier League, son pire classement depuis 1990. Mais les hommes d'Eric ten Hag ont remporté la finale de la Coupe d'Angleterre (FA Cup) face à Manchester City (2-1) en mai.

Depuis le début de la saison en cours Manchester United a subi deux défaites en trois matchs avant d'affronter Southampton samedi.

Pochettino choisi comme nouveau sélectionneur des Etats-Unis

L'Argentin Mauricio Pochettino, ex-entraîneur de Chelsea, a été nommé sélectionneur de l'équipe nationale des Etats-Unis, a annoncé mardi la Fédération américaine de football, en remplacement de Gregg Berhalter, limogé en juillet après l'élimination en phase de groupes de la Copa America.

"Mauricio est un gagnant en série qui a une profonde passion pour le développement des joueurs et une capacité avérée à construire des équipes cohérentes et compétitives", a déclaré Matt Crocker, le directeur sportif de la Fédération américaine.

"Ses résultats parlent d'eux-mêmes et je suis convaincu qu'il est le meilleur choix pour exploiter l'immense potentiel de notre talentueuse équipe", a-t-il poursuivi.

Pays hôte de la Copa America, les Etats-Unis ont été victimes d'une pitoyable élimination dès les phases de poules de la compétition disputée à domicile après deux défaites (Uruguay, Panama) et une victoire (Bolivie).

La sélection espère afficher un meilleur visage lors de la Coupe du monde 2026 qu'elle organisera conjointement avec le Mexique et le Canada.

Aucun détail sur la durée de son contrat n'a été donné, mais Pochettino devra diriger l'équipe lors de la prochaine Coupe du monde.

"Je vois un groupe de joueurs plein de talent et de potentiel, et ensemble, nous allons construire quelque chose de spécial dont toute



la nation pourra être fière", a réagi le technicien.

Pochettino a quitté Chelsea en mai après une seule saison à la tête de l'équipe et a précédemment entraîné Paris-Saint-Germain - où il a connu le trio d'attaquants Messi/Neymar/Mbappé -, Tottenham Hotspur, Southampton et l'Espanyol de Barcelone.

L'Argentin a réussi à mener Tottenham jusqu'en finale de la Ligue des champions en 2019, et a joué un rôle clé dans le développement de la carrière du capitaine de l'équipe d'Angleterre, Harry Kane.

Il est le deuxième non-Américain à être nommé à ce poste, après l'Allemand Jürgen Klinsmann, parti en 2016.

Hornuss, le sport si suisse toujours fringant

Le hornuss, un sport vieux de plusieurs siècles, incarne la tradition suisse et réunit encore des milliers de personnes de toutes les générations à Höchstetten, un petit village situé près de Berne.

Le palet a donné son nom, qui signifie frelon, à ce sport original parce qu'il émet un son qui rappelle le bourdonnement de l'insecte, lorsqu'il siffle dans les airs frappé de plein fouet.

Dans un grand mouvement qui fait penser au golf et au lancer de marteau, les frappeurs tapent dans ce palet avec une tige flexible en fibres de carbone qui peut atteindre trois mètres de long et se termine par un bloc de bois.

C'est cet embout qui remonte le long du "bock" - un rail de guidage en acier - et frappe le palet en plastique dur. Il quitte le bock à une vitesse pouvant atteindre 300 km/h et il peut voler à 70 m de haut.

Le jeu, pratiqué uniquement dans la partie centrale de la Suisse, consiste pour les joueurs de l'équipe adverse à tenter d'intercepter le palet à l'aide de "schindels", de lourdes et larges pelles plates en bois.

Ils n'hésitent pas à les jeter en l'air pour arriver à leurs fins.

Au début du mois, près de 4.500

amateurs ont pris part au 40e Festival national du hornuss aux abords du village de Höchstetten, à 30 kilomètres au nord-est de la capitale Berne.

Les prix sont aussi traditionnels que le jeu: une couronne de feuilles de chêne ou encore une cloche de vache cérémonielle.

Le hornuss prend de la place et avec ses 32 terrains répartis sur 60 hectares de terres agricoles, la scène a pris ce jour-là des airs de champ de bataille ancien, avec des colonnes de joueurs s'étendant jusqu'à l'horizon.

Les coups de canons qui ont ponctué les sessions ajoutaient encore à l'illusion.

"Pour nous, ce sont les Jeux olympiques", explique à l'AFP Adrian Tschumi, président de l'Association nationale de hornuss, EHV.

"Ce n'est pas seulement un jeu: c'est la famille, l'environnement, la fête", insiste-t-il.

Bien qu'ancien, le hornuss est inclusif: les joueurs de tous âges y participent et hommes et femmes jouent dans la même équipe.

"On peut jouer avec des enfants de 10 ou 12 ans, et avec leurs grands-pères de 80 ans. C'est très particulier. Je ne connais aucun autre sport où trois générations peuvent jouer ensemble", s'émerveille M.



Tschumi.

"La magie de ce sport, pour moi, c'est l'équipe. J'aime jouer aux côtés de mon fils. C'est ce que j'aime, et les amitiés avec mes coéquipiers", ajoute-t-il.

La première trace écrite du hornuss remonte à 1564, la première compétition connue datant de 1655. Au XVIIe siècle, il était interdit le dimanche pour éviter que l'église ne soit désertée au profit du hornuss.

L'EHV, fondée en 1902, est "très traditionnelle", selon son président, mais a su s'adapter aux outils modernes. Une application permet d'enregistrer les scores en temps réel et le sport est présent sur Tik Tok.

Environ 6.000 adultes sont licenciés dont 600 femmes et aussi 1.300 joueurs de moins de 16 ans.

Les équipes ont besoin non seulement de frappeurs précis et puissants,

mais aussi de joueurs ayant l'œil pour repérer le hornuss, lire sa trajectoire et donner des instructions à ceux qui sont plus loin.

Pour Barbara Sommer, du club de Munchenburchsee-Diemerswil, tout le plaisir réside dans ce travail d'équipe.

"Je ne gagnerai jamais rien comme joueuse individuelle. Mais en équipe, si tout va bien, nous avons une chance", raconte-t-elle.

Avec sa barbe grise touffue et son cigare à la main, Walter Stooss, 70 ans, dénote dans l'équipe.

Le vétéran vante l'expérience qui vient avec l'âge, mais déplore la perte de souplesse.

"Nous devons être satisfaits de ce que nous pouvons encore faire", glisse-t-il à l'AFP.

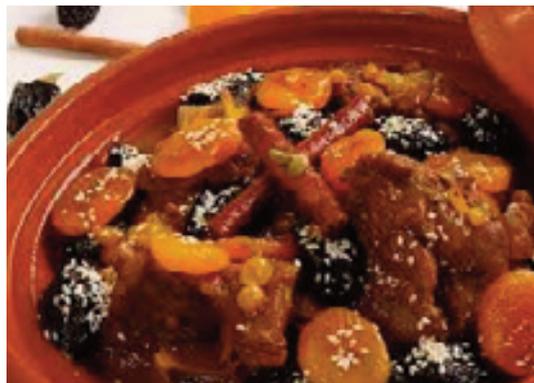
"On doit avoir la musculature du ventre. Il faut avoir de la force explosive", assure sa coéquipière Caroline Schertenleib, 31 ans. La compétition achevée, tout le monde se retrouve sous une grande tente pour une joyeuse cérémonie de remise des prix, des applaudissements nourris et de la bière.

A 54 ans, Adrian Tschumi se souvient avoir joué dès l'âge de 10 ans, de la nervosité et du plaisir enfantin.

"Le sentiment ne change pas", dit-il. "J'adore ça."

Recettes

Tajine de viande aux pruneaux



Ingrédients

- 1 kg de viande de veau ou de bœuf
- 2 oignons
- 3 gousses d'ail
- 1 pincée de pistils de safran
- 1 c-à-c de gingembre en poudre
- 1/2 c-à-c de curcuma
- Sel
- Huile et beurre
- 1 bâtonnet de cannelle
- Pour les pruneaux
- 300 g de pruneaux secs
- 100 g d'amandes mondées et frites
- Graines de sésame grillées
- 1 c-à-c de cannelle en poudre
- 3 c-à-soupe de sucre
- 1 c-à-soupe de miel

Préparation :

Dans une marmite faire chauf-

fer l'huile et le beurre, ajouter l'oignon, l'ail et la viande.

Ajouter les épices, mélanger bien afin que la viande s'imprègne des épices.

Verser l'eau au niveau de la viande, couvrir et cuire 45 min à peu près ou jusqu'à ce que la viande se détache facilement.

Rincer les pruneaux, les mettre dans une casserole, ajouter le sucre, le miel et la cannelle. Verser une louche du jus de cuisson et 4 c-à-soupe à peu près d'eau. Laisser confire doucement environ 15 min.

Dresser la viande et les pruneaux dans un plat de service, ajouter les amandes ainsi que les graines de sésame. Arroser de sauce.

Les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons

Les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons, mais les femmes restent désavantagées sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE, estime une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques, publiée mardi.

L'étude de l'OCDE intitulée "Regards sur l'éducation 2024", relève que les femmes jeunes sont plus nombreuses que les hommes de la même classe d'âge à être diplômées du supérieur.

Pourtant, note l'organisation, le taux d'emploi des femmes de 25-34 ans reste inférieur à celui des hommes.

Le taux d'emploi des femmes jeunes non diplômées du deuxième cycle du secondaire est inférieur de 25 points de pourcentage à celui de leurs homologues masculins.

Parmi les jeunes adultes diplômés de l'enseignement supérieur, l'écart entre hommes et femmes au regard du taux d'emploi est plus faible, mais reste significatif à 6 points de pourcentage, poursuit la même source, notant que les femmes jeunes gagnent également moins que les hommes jeunes, avec un salaire moyen inférieur de 15% pour les non diplômées du deuxième cycle du secondaire et de

17% pour les diplômées du supérieur.

L'étude de l'OCDE estime, par ailleurs, que la probabilité qu'ont les enfants issus de familles modestes de fréquenter des structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants avant l'âge de trois ans est inférieure de 18 points de pourcentage en moyenne.

Dans le primaire et le secondaire, les élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés obtiennent de moins bons résultats aux évaluations normalisées

comme le PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) ou le PISA, ajoute la même source. La même étude précise également que le nombre de jeunes de 25 à 34 ans non diplômés du secondaire a diminué dans la plupart des pays de l'OCDE entre 2016 et 2023.

La proportion de 18-24 ans sans emploi et sortis du système éducatif est passée de 16% à 14% entre 2016 et 2023 en moyenne dans les pays de l'OCDE, ajoute l'étude.

